
États financiers intermédiaires résumés

Pour la période close le 30 septembre 2024 (non audité)

Groupe de Fonds Starlight

Fonds en fiducie

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Fonds équilibré mondial Starlight

Fonds de croissance mondiale Starlight

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

(les « Fonds en fiducie »)

Fonds de sociétés

Catégorie de croissance de dividendes Starlight*

(le « Fonds de sociétés »)

(* une catégorie d'actions de fonds communs de placement de Starlight Corporate Funds Limited)

(collectivement les « Fonds » ou individuellement, le « Fonds »)

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	3
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	4
Fonds d'immobilier mondial Starlight	16
Fonds équilibré mondial Starlight	27
Fonds de croissance mondiale Starlight	43
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	54
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	67
Notes annexes	83

AVIS DE NON-EXAMEN PAR L'AUDITEUR DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Starlight Investments Capital LP, le Gestionnaire des Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels des Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires, il doit l'indiquer dans un avis d'accompagnement.

Les auditeurs indépendants des Fonds n'ont pas procédé à l'examen de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints des Fonds (tels que définis à la note 1) ont été préparés par Starlight Investments Capital LP (le « Gestionnaire »), en sa qualité de Gestionnaire des Fonds. Le Gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière. Le Gestionnaire est également responsable de l'élaboration de contrôles internes sur le processus d'information financière, qui sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que des informations financières pertinentes et fiables sont produites.

Le conseil d'administration (le « Conseil ») de Starlight Investments Capital GP Inc., en tant que commandité et au nom de Starlight Investments Capital LP, est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers et de la supervision de l'exécution par le Gestionnaire de ses responsabilités en matière de rapports financiers. Le Conseil est assisté dans l'exercice de cette responsabilité par un comité d'audit, qui examine les états financiers et recommande leur approbation au Conseil.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe des Fonds. Il est nommé par le Conseil.

Approuvé au nom du conseil d'administration de Starlight Investments Capital GP Inc.
à titre de commandité de Starlight Investments Capital LP, le Gestionnaire des Fonds.

Signé « Leonard Drimmer »

Directeur, Leonard Drimmer

Signé « Neil Fischler »

Directeur, Neil Fischler

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

États intermédiaires de la situation financière

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Au	Note	30 septembre 2024 (non audité)	31 mars 2024 (audité)
Actif			
Actifs courants			
Placements (coût : 30 septembre 2024 : 58 825 \$, 31 mars 2024 : 67 934 \$)		65 878 \$	69 285 \$
Trésorerie		1 165	1 547
Souscriptions à recevoir		–	13
Dividendes à recevoir		44	61
Montant à recevoir au titre des distributions provenant de placements		47	53
Intérêts à recevoir		79	21
Total de l'actif		67 213 \$	70 980 \$
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		–	53
Créditeurs et charges à payer		230	198
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		230 \$	251 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		6 903 \$	7 714 \$
Série A		14 881	15 838
Série F		41 939	43 721
Série FT6		1 926	2 121
Série I		11	10
Série O		–	10
Série O6		–	10
Série T6		1 323	1 305
		66 983 \$	70 729 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
4			
Série FNB		650	750
Série A		1 524	1 662
Série F		3 975	4 277
Série FT6		192	218
Série I		1	1
Série O		–	1
Série O6		–	1
Série T6		141	143
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		10,62 \$	10,29 \$
Série A		9,77 \$	9,53 \$
Série F		10,55 \$	10,22 \$
Série FT6		10,02 \$	9,73 \$
Série I		11,42 \$	10,98 \$
Série O		– \$	10,87 \$
Série O6		– \$	10,31 \$
Série T6		9,36 \$	9,13 \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

États intermédiaires du résultat étendu

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2024	2023
Revenu			
Profit net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		812 \$	1 287 \$
Produits d'intérêts à des fins de distribution		81	82
Distribution provenant de placements		–	102
Profit net (perte nette) réalisée sur la vente de placements		(2 011)	837
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) non réalisée des placements		5 702	(8 452)
Autres éléments de produits			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		30	(12)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		6	–
Revenu total (perte)		4 620 \$	(6 156) \$
Dépense			
Frais de gestion	12	400	537
Frais d'administration	12	80	119
Commissions de courtage	2	74	60
Taxe de vente harmonisée		47	62
Honoraires du comité d'examen indépendant		5	25
Charges d'intérêts		2	–
Total des dépenses		608	803
Bénéfice avant impôt		4 012	(6 959)
Prélèvements à la source sur les revenus étrangers		(65)	(124)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		3 947 \$	(7 083) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		434 \$	(796) \$
Série A		825	(1 475)
Série F		2 494	(4 440)
Série FT6		121	(256)
Série I		1	(1)
Série O		1	(1)
Série O6		1	(1)
Série T6		70	(113)
		3 947 \$	(7 083) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		0,61 \$	(0,69) \$
Série A		0,52 \$	(0,76) \$
Série F		0,61 \$	(0,74) \$
Série FT6		0,58 \$	(0,67) \$
Série I		1,00 \$	(1,00) \$
Série O		1,00 \$	(1,00) \$
Série O6		1,00 \$	(1,00) \$
Série T6		0,50 \$	(0,72) \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série FNB 2024	Série FNB 2023	Série A 2024	Série A 2023	Série D 2024	Série D 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	7 714 \$	12 767 \$	15 838 \$	19 770 \$	– \$	214 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	434	(796)	825	(1 475)	–	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net	(31)	(4)	(70)	(6)	–	–
Au titre des gains en capital	–	(66)	–	(110)	–	(1)
Remboursement de capital	(169)	(260)	(379)	(439)	–	(2)
	(200)	(330)	(449)	(555)	–	(3)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	–	–	227	572	–	–
Distribution réinvestie	–	–	319	402	–	3
Montant payé pour les parts rachetées	(1 045)	(1 758)	(1 879)	(2 179)	–	(214)
	(1 045)	(1 758)	(1 333)	(1 205)	–	(211)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	6 903 \$	9 883 \$	14 881 \$	16 535 \$	– \$	– \$
	Série F 2024	Série F 2023	Série FT6 2024	Série FT6 2023	Série I 2024	Série I 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	43 721 \$	65 004 \$	2 121 \$	4 267 \$	10 \$	14 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	2 494	(4 440)	121	(256)	1	(1)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net	(181)	(19)	(9)	(1)	–	–
Au titre des gains en capital	–	(339)	–	(23)	–	–
Remboursement de capital	(982)	(1 354)	(51)	(90)	–	–
	(1 163)	(1 712)	(60)	(114)	–	–
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	1 955	3 476	–	5	–	–
Distribution réinvestie	877	1 221	39	71	–	–
Montant payé pour les parts rachetées	(5 945)	(16 890)	(295)	(812)	–	–
	(3 113)	(12 193)	(256)	(736)	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	41 939 \$	46 659 \$	1 926 \$	3 161 \$	11 \$	13 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série O 2024	Série O 2023	Série O6 2024	Série O6 2023	Série T6 2024	Série T6 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	10 \$	14 \$	10 \$	14 \$	1 305 \$	1 529 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	1	(1)	1	(1)	70	(113)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net	-	-	-	-	(6)	-
Au titre des gains en capital	-	-	-	-	-	(9)
Remboursement de capital	-	-	-	-	(33)	(35)
	-	-	-	-	(39)	(44)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	-	-	-	-	19	55
Distributions réinvesties	-	-	-	-	8	9
Montant payé pour les parts rachetées	(11)	-	(11)	-	(40)	(135)
	(11)	-	(11)	-	(13)	(71)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	- \$	13 \$	- \$	13 \$	1 323 \$	1 301 \$

	Total 2024	Total 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	70 729 \$	103 593 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	3 947	(7,083)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Au titre du revenu de placement net	(297)	(30)
Au titre des gains en capital	-	(548)
Remboursement de capital	(1 614)	(2 180)
	(1 911)	(2 758)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)		
Produit de la vente de parts	2 201	4 108
Distribution réinvestie	1 243	1 706
Montant payé pour les parts rachetées	(9 226)	(21 988)
	(5 782)	(16 174)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	66 983 \$	77 578 \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight
États intermédiaires des flux de trésorerie
Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		3 947 \$	(7 083) \$
Ajustements :			
Achat de placements		(20 956)	(18 036)
Produit de disposition de placements		27 927	29 694
Commissions de courtage	2	74	60
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des devises		(6)	–
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		2 011	(837)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements		(5 702)	8 452
		<u>7 295</u>	<u>12 250</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(3)	5 782
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		<u>7 292 \$</u>	<u>18 032 \$</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		2 214	4 111
Paiement lors du rachat de parts		(9 226)	(21 988)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties		(668)	(1 052)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		<u>(7 680) \$</u>	<u>(18 929) \$</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(388)	(897)
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises		6	–
Trésorerie au début de la période		1 547	8 655
Trésorerie à la fin de la période		<u>1 165 \$</u>	<u>7 758 \$</u>
Dividendes perçus, nets des retenues à la source		764 \$	1 144 \$
Intérêts reçus		23 \$	82 \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Tableau du portefeuille d'investissement (non audité)

Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Services publics				
29 155	AltaGas Ltd.	770 \$	976 \$	
333 718	Altus Power Inc.	2,043	1 434	
27 143	Capital Power Corp.	1 031	1 335	
14 396	CMS Energy Corp.	1 327	1 374	
18 061	Essential Utilities Inc.	1 031	941	
22 476	NextEra Energy Inc.	2 058	2 567	
100 184	Northland Power Inc.	3 503	2 337	
51 009	RWE AG	2 482	2 513	
11 925	Sempra	1 333	1 347	
97 444	TransAlta Corp.	921	1 366	
10 454	WEC Energy Group Inc.	1 332	1 358	
		17 831	17 548	26,3
Produits industriels				
93 230	Bloom Energy Corp.	1 687	1 330	
12 351	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1 746	1 956	
4 810	DSV A/S	1 057	1 345	
9 166	Eiffage SA	1 212	1 197	
23 620	Ferrovial SE	796	1 374	
2 548	Flughafen Zürich AG	656	830	
4 786	Republic Services Inc.	832	1 299	
209 464	Sacyr SA	887	1 026	
209 464	Sacyr SA, droits (24 septembre 2024)	-	26	
5 348	Waste Connections Inc.	750	1 293	
13 429	WillScot Holdings Corp.	686	682	
		10 309	12 358	18,4
Services de communication				
26 671	Cellnex Telecom SA	1 223	1 465	
22 088	Cogent Communications Holdings Inc.	1 912	2 265	
273 112	Dejero Labs Inc., privé	750	820	
686 312	Helios Towers PLC	994	1 425	
5 000 000	UB Ventures I LP, catégorie A, privé	5 000	5 360	
		9 879	11 335	16,9
Énergie				
5 441	Cheniery Energy Inc.	1 212	1 322	
5 931	Gaztransport Et Technigaz SA	1 134	1 133	
17 864	Keyera Corp.	512	753	
17 790	Kodiak Gas Services Inc.	544	697	
18 558	Royal Vopak NV	923	1 166	
24 315	Pembina Pipeline Corp.	1 106	1 356	
53 782	SBM Offshore NV	1 035	1 329	
58 686	Secure Energy Services Inc.	676	718	
6 619	Targa Resources Corp.	894	1 323	
		8 036	9 797	14,6

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Tableau du portefeuille de placements (non audité) (suite)

Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Immobilier				
6 086	American Tower Corporation	1 846 \$	1 912 \$	
70 434	DigitalBridge Group Inc.	1 688	1 345	
6 083	SBA Communications Corporation	2 164	1 978	
		<u>5 698</u>	<u>5 235</u>	<u>7,8</u>
Finances				
2 042	Mastercard Incorporated	899	1 362	
17 106	Nasdaq Inc.	1 255	1 687	
3 444	Visa Inc.	888	1 279	
		<u>3 042</u>	<u>4 328</u>	<u>6,5</u>
Fonds				
277 183	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	3 148	3 585	
		<u>3 148</u>	<u>3 585</u>	<u>5,4</u>
Technologies de l'information				
2 910	Microsoft Corporation	958	1 692	
		<u>958</u>	<u>1 692</u>	<u>2,5</u>
Commissions de courtage (note 2)				
		<u>(76)</u>	<u>–</u>	
Total des placements		<u>58 825 \$</u>	<u>65 878 \$</u>	<u>98,4</u>
Autres actifs moins passifs			<u>1,105</u>	<u>1,6</u>
Total de l'actif net			<u>66 983 \$</u>	<u>100,0</u>

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (note 1)

L'objectif de placement du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight est de fournir un revenu courant régulier en investissant à l'échelle mondiale dans des sociétés ayant une exposition directe ou indirecte aux infrastructures.

Hiérarchie de la juste valeur (note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données d'entrée utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Placements au 30 septembre 2024	56 113	3 585	6 180	65 878
Placements au 31 mars 2024	58 648	3 874	6 763	69 285

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Les placements significatifs classés dans le niveau 3 sont évalués en fonction des données d'entrée importantes suivantes :

Nom	Juste valeur	Base d'évaluation	Donnée d'entrée importante	Variation de + ou - 0,50 en ratios
UB Ventures I LP, catégorie S	5 360 \$	Sociétés ouvertes comparables - Multiples des produits	Multiple des produits	Augmentation ou diminution d'environ 0,8 million de dollars
Dejero Labs Inc.	820 \$	Sociétés ouvertes comparables - Multiples des produits	Multiple des produits	Augmentation ou diminution d'environ 0,1 million de dollars

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des périodes closes le 30 septembre 2024 et le 31 mars 2024.

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution des instruments financiers classés au niveau 3.

Pour la période close le 30 septembre 2024 :

	Solde au 31 mars 2024 \$	Achats \$	Ventes \$	Transferts nets \$	Profit (perte) réalisé \$	Variation du profit (perte) latent \$	Solde au septembre 2024 \$
Actions	6 630	–	–	–	(2 345)	1 895	6 180
Obligations	133	–	–	–	(348)	215	–
Total	6 763	–	–	–	(2 693)	2 110	6 180

Pour la période close le 31 mars 2024 :

	Solde au 31 mars 2023 \$	Achats \$	Ventes \$	Transferts nets \$	Profit (perte) réalisé \$	Variation du profit (perte) latent \$	Solde au 31 mars 2024 \$
Actions	7 171	–	–	–	–	(541)	6 630
Obligations	372	–	–	–	–	(239)	133
Total	7 543	–	–	–	–	(780)	6 763

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Parts rachetables (note 4)

Pour la période close le 30 septembre 2024 :

	Série FNB	Série A	Série D	Série F	Série FT6	Série I	Série O	Série O6	Série T6
Parts en circulation au début de la période	750	1 662	–	4 277	218	1	1	1	143
Parts émises	–	24	–	187	–	–	–	–	2
Parts rachetées	(100)	(194)	–	(574)	(30)	–	(1)	(1)	(4)
Parts réinvesties	–	33	–	84	4	–	–	–	1
Parts en circulation à la fin de la période	650	1 524	–	3 975	192	1	–	–	141

Pour la période close le 31 mars 2024 :

	Série FNB	Série A	Série D	Série F	Série FT6	Série I	Série O	Série O6	Série T6
Parts en circulation au début de la période	1 225	2 008	24	6 245	429	1	1	1	162
Parts émises	–	99	–	603	1	–	–	–	6
Parts rachetées	(475)	(524)	(24)	(2 786)	(223)	–	–	–	(27)
Parts réinvesties	–	79	–	215	12	–	–	–	2
Parts en circulation à la fin de la période	750	1 662	–	4 277	218	1	1	1	143

Engagements (note 8)

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun engagement.

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les placements du Fonds sont assujettis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

Autres risques liés aux prix

Au 30 septembre 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	65 878	98,4
Exposition totale au marché	65 878	98,4

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	69 285	98,0
Exposition totale au marché	69 285	98,0

Au 30 septembre 2024, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 3 294 \$ ou 4,9 % de l'actif net total (31 mars 2024 : 3 464 \$ ou 4,9 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctue en raison de l'évolution des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds aux risques de change :

30 septembre 2024

Type de devise	Exposition aux devises	% de l'actif net total
Dollar américain	29 624	44,2
Euro	11 369	17,0
Livre sterling	1 519	2,3
Couronne danoise	1 418	2,1
Franc suisse	830	1,2
Total	44 760	66,8

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises	% de l'actif net total
Dollar américain	31 936	45,2
Euro	11 535	16,3
Livre sterling	3 191	4,5
Couronne danoise	1 114	1,6
Franc suisse	783	1,1
Total	48 559	68,7

Au 30 septembre 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises auxquelles le Fonds est exposé avait augmenté ou diminué de 1 %, toutes autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 448 \$ (31 mars 2024 : 486 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire surveille les positions de change dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêts au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

(e) Risque de crédit

Le Fonds n'était pas exposé au risque de crédit au 30 septembre 2024.

Le tableau suivant résume l'exposition au risque de crédit du Fonds par cote de crédit au 31 mars 2024 :

Instruments de dette par notation	Pourcentage de l'actif net
Sans notation	0,2
Total	0,2

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(f) Risque de liquidité

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de liquidité. Les passifs se composaient des honoraires du comité d'examen indépendant à payer, des frais d'administration à payer et des frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Un résumé du risque de concentration du Fonds par secteur d'activité se trouve dans le Tableau du portefeuille de placement du Fonds.

Les placements du Fonds étaient concentrés dans les régions suivantes au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024 :

	30 septembre 2024 % de la valeur liquidative	31 mars 2024 % de la valeur liquidative
Pays		
États-Unis	43,6	44,2
Canada	32,6	31,2
Pays-Bas	5,8	6,9
Allemagne	3,8	3,7
Espagne	3,8	2,3
France	3,5	–
Royaume-Uni	2,1	4,1
Danemark	2,0	1,6
Suisse	1,2	1,1
Italie	0,0	2,9
Total des placements	98,4	98,0

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (note 11)

	30 septembre 2024		31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation
Entités structurées non consolidées				
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	\$ 3 585	% 2,9	\$ 3 874	% 3,0

Parties liées (note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités de placement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour la période close le 30 septembre 2024 se sont élevés à 400 \$ (30 septembre 2023 : 537 \$), dont 65 \$ en frais de gestion courus impayés dus au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : 62 \$).

(b) Frais d'administration fixes

Le Gestionnaire perçoit des frais d'administration fixes en contrepartie du paiement de certains frais d'exploitation du Fonds. Les frais d'administration pour la période close le 30 septembre 2024 se sont élevés à 80 \$ (30 septembre 2023 : 119 \$), dont 11 \$ en frais d'administration courus impayés dus au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : 11 \$).

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Parties liées (note 12) (suite)

(c) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités liées du Gestionnaire investissent de temps à autre dans des parts du Fonds dans le cours normal des activités et aux mêmes conditions que des investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2024, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, détenait 42 parts du Fonds (31 mars 2024 : 44).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les périodes closes le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023 :

Série	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Série FNB	713	1 147
Série A	1 590	1 949
Série D	–	24
Série F	4 089	5 996
Série FT6	208	382
Série I	1	1
Série O	1	1
Série O6	1	1
Série T6	141	157

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États intermédiaires de la situation financière

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Au	Note	30 septembre 2024 (non audité)	31 mars 2024 (audité)
Actif			
Actifs courants			
Placements (coût : 30 septembre 2024 : 80 414 \$ 31 mars 2024 : 79 628 \$)		91 835 \$	80 587 \$
Trésorerie		7 763	8 031
Souscriptions à recevoir		289	69
Montant à recevoir au titre des placements vendus		–	2 265
Dividendes à recevoir		234	219
Montant à recevoir au titre de distributions provenant de placements		149	149
Autres actifs		23	9
Total de l'actif		100 293 \$	91 329 \$
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		2 364	5 146
Créditeurs et charges à payer		676	214
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		3 040 \$	5 360 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		12 394 \$	12 167 \$
Série A		18 102	16 560
Série F		64 995	55 292
Série FT6		1 354	1 518
Série I		11	10
Série O		–	10
Série O6		–	10
Série T6		397	402
		97 253 \$	85 969 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série FNB		1 375	1 475
Série A		2 164	2 149
Série F		7 227	6 718
Série FT6		154	190
Série I		1	1
Série O		–	1
Série O6		–	1
Série T6		49	54
		49	54
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		9,01 \$	8,25 \$
Série A		8,37 \$	7,71 \$
Série F		8,99 \$	8,23 \$
Série FT6		8,76 \$	7,98 \$
Série I		9,74 \$	8,85 \$
Série O		– \$	8,75 \$
Série O6		– \$	8,47 \$
Série T6		8,18 \$	7,50 \$
		8,18 \$	7,50 \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États intermédiaires du résultat étendu

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2024	2023
Produits			
Profit net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		1 029 \$	998 \$
Produits d'intérêts à des fins de distribution		375	322
Distribution provenant de placements		–	297
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		33	(2 649)
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) non réalisée des placements		10 462	(5 890)
Autres éléments de produits			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		(88)	142
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises		(35)	42
Revenu total (perte)		11 776	(6 738)
Charges			
Frais de gestion	12	482	531
Frais d'administration	12	96	117
Commissions de courtage	2	67	41
Taxe de vente harmonisée		59	66
Honoraires du comité d'examen indépendant		5	25
Total des dépenses		709	780
Bénéfice tiré des (perte liée aux) placements avant impôt		11 067	(7 518)
Retenues à la source d'impôts étrangers		(95)	(123)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		10 972 \$	\$ (7 641)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		1 476 \$	(869) \$
Série A		1 951	(1 489)
Série D		–	(3)
Série F		7 327	(4 853)
Série FT6		166	(354)
Série I		1	(1)
Série O		1	(1)
Série O6		1	(1)
Série T6		49	(70)
		10 972 \$	(7 641) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		1,03 \$	(0,61) \$
Série A		0,92 \$	(0,67) \$
Série D		– \$	(0,30) \$
Série F		1,07 \$	(0,67) \$
Série FT6		0,95 \$	(0,63) \$
Série I		1,00 \$	(1,00) \$
Série O		1,00 \$	(1,00) \$
Série O6		1,00 \$	(1,00) \$
Série T6		0,92 \$	(0,65) \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série FNB 2024	Série FNB 2023	Série A 2024	Série A 2023	Série D 2024	Série D 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	12 167 \$	12 460 \$	16 560 \$	18 586 \$	– \$	90 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts	1 476	(869)	1 951	(1,489)	–	(3)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net	(82)	(21)	(117)	(32)	–	–
Au titre des gains en capital	–	(121)	–	(183)	–	–
Remboursement de capital	(333)	(270)	(476)	(410)	–	(1)
	(415)	(412)	(593)	(625)	–	(1)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	–	434	1 772	1,417	–	–
Distributions réinvesties	–	–	386	412	–	1
Montant payé pour les parts rachetées	(834)	(426)	(1 974)	(1 801)	–	(87)
	(834)	8	184	28	–	(86)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	12 394 \$	11 187 \$	18 102 \$	16 500 \$	– \$	– \$
	Série F 2024	Série F 2023	Série FT6 2024	Série FT6 2023	Série I 2024	Série I 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	55 292 \$	64 197 \$	1 518 \$	4 961 \$	10 \$	12 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	7 327	(4 853)	166	(354)	1	(1)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net	(397)	(107)	(8)	(7)	–	–
Au titre des gains en capital	–	(614)	–	(42)	–	–
Remboursement de capital	(1 611)	(1 376)	(32)	(93)	–	–
	(2 008)	(2 097)	(40)	(142)	–	–
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de la vente de parts	7 985	5 064	2	26	–	–
Distributions réinvesties	1 104	1 064	29	112	–	–
Montant payé pour les parts rachetées	(4 705)	(6 270)	(321)	(676)	–	–
	4 384	(142)	(290)	(538)	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	64 995 \$	57 105 \$	1 354 \$	3 927 \$	11	11 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série O 2024	Série O 2023	Série O6 2024	Série O6 2023	Série T6 2024	Série T6 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	10 \$	12 \$	10 \$	12 \$	402 \$	1 023 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts	1	(1)	1	(1)	49	(70)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net	—	—	—	—	(2)	(1)
Au titre des gains en capital	—	—	—	—	—	(8)
Remboursement de capital	—	—	—	—	(10)	(17)
	—	—	—	—	(12)	(26)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de la vente de parts	—	—	—	—	—	15
Distributions réinvesties	—	—	—	—	6	15
Montant payé pour les parts rachetées	(11)	—	(11)	—	(48)	(223)
	(11)	—	(11)	—	(42)	(193)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	— \$	11 \$	— \$	11 \$	397 \$	734 \$

	Total 2024	Total 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	85 969 \$	101 353 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	10 972	(7,641)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Au titre du revenu de placement net	(606)	(168)
Au titre des gains en capital	—	(968)
Remboursement de capital	(2 462)	(2 167)
	(3 068)	(3 303)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)		
Produit de la vente de parts	9 759	6 956
Distributions réinvesties	1 525	1 604
Montant payé pour les parts rachetées	(7 904)	(9 483)
	3 380	(923)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	97 253 \$	89 486 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

Fonds d'immobilier mondial Starlight
États intermédiaires des flux de trésorerie
Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		10 972 \$	(7 641) \$
Ajustements :			
Achat de placements		(31 735)	(31 959)
Produit de disposition de placements		30 398	26 427
Commissions de courtage	2	67	41
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises (Profit net) perte nette réalisé à la vente de placements		35	(42)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements		(33)	2 649
		(10 462)	5 890
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(758)	(4 635)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		433	177
		(325)	(4 458)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		9 539	6 917
Paiement lors du rachat de parts		(7 904)	(9 483)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties		(1 543)	(1 699)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		92	(4 265)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(233)	(8 723)
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises		(35)	42
Trésorerie au début de la période		8 031	14 691
Trésorerie à la fin de la période		7 763 \$	6 010
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		919 \$	875 \$
Intérêts reçus		375 \$	322 \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Tableau du portefeuille d'investissement (non audité)

Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
FPI industrielles				
288 152	Dream Industrial Real Estate Investment Trust	3 695	4 161	
54 328	Granite Real Estate Investment Trust	3 932	4 435	
93 885	Kite Realty Group Trust	2 754	3 369	
219 860	Minto Apartment Real Estate Investment Trust	3 664	3 713	
20 553	Prologis Inc.	3 118	3 506	
12 315	SBA Communications Corp.	3 802	4 005	
24 190	Ventas Inc.	1 421	2 096	
11 645	Welltower Inc.	1 464	2 014	
		<u>23 850</u>	<u>27 299</u>	<u>28,0</u>
FPI résidentielles multifamiliales				
74 753	Canadian Apartment Properties Real Estate Investment Trust	3 682	4 110	
313 102	InterRent Real Estate Investment Trust	4 039	3 976	
180 933	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	3 490	3 798	
		<u>11 211</u>	<u>11 884</u>	<u>12,2</u>
FPI de de détail				
187 410	Choice Properties Real Estate Investment Trust	2 546	2 836	
89 280	Kimco Realty Corporation	2 402	2 801	
157 240	RioCan Real Estate Investment Trust	3 146	3 205	
50 910	Tanger Inc.	1 892	2 282	
		<u>9 986</u>	<u>11 124</u>	<u>11,4</u>
Fonds				
794 037	Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	9 150	11 100	
		<u>9 150</u>	<u>11 100</u>	<u>11,4</u>
FPI du secteur de la santé				
194 260	Chartwell Retirement Residences	2 295	3 027	
109 820	Healthpeak Properties Inc.	2 911	3 393	
176 725	Sienna Senior Living Inc.	2 584	2 969	
		<u>7 790</u>	<u>9 389</u>	<u>9,7</u>
Autres FPI spécialisées				
10 571	American Tower Corporation	3 023	3 321	
4 275	Public Storage	1 778	2 101	
86 385	VICI Properties Inc.	3 359	3 887	
		<u>8 160</u>	<u>9 309</u>	<u>9,6</u>

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Tableau du portefeuille de placements (non audité) (suite)

Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
	FPI hypothécaires			
137 240	AGNC Investment Corp.	1 932	1 939	
103 227	Annaly Capital Management Inc.	2 872	2 799	
		<u>4 804</u>	<u>4 738</u>	<u>4,9</u>
	FPI de bureaux			
44 641	Boardwalk Real Estate Investment Trust	3 215	3 824	
		<u>3 215</u>	<u>3 824</u>	<u>3,9</u>
	FPI en exploitation			
230 050	Brookfield Office Properties Inc., privilégié, série « P », perpétuelle	2 353	3 168	
		<u>2 353</u>	<u>3 168</u>	<u>3,3</u>
	Commissions de courtage (note 2)	(105)		
	Total des placements	<u>80 414 \$</u>	<u>91 835 \$</u>	<u>94,4</u>
	Autres actifs moins passifs		5 418	5,60
	Total de l'actif net		<u>97 253 \$</u>	<u>100,0</u>

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (note 1)

L'objectif de placement du Fonds d'immobilier mondial Starlight est de fournir un revenu courant régulier en investissant à l'échelle mondiale, principalement dans des FPI et des titres de participation de sociétés participant au secteur de l'immobilier résidentiel et commercial.

Hiérarchie de la juste valeur (note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données d'entrée utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements au 30 septembre 2024	80 735	11 100	–	91 835
Placements au 31 mars 2024	70 227	10 360	–	80 587

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de la période close le 30 septembre 2024 et de l'exercice clos le 31 mars 2024.

Il n'y avait pas d'instruments financiers de niveau 3 au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024.

Parts rachetables (note 4)

Pour la période close le 30 septembre 2024

	Série FNB	Série A	Série D	Série F	Série FT6	Série I	Série O	Série O6	Série T6
Parts en circulation au début de la période	1 475	2 149	–	6 718	190	1	1	1	54
Parts émises	–	221	–	943	–	–	–	–	–
Parts rachetées	(100)	(256)	–	(567)	(40)	–	(1)	(1)	(6)
Parts réinvesties	–	50	–	133	4	–	–	–	1
Parts en circulation à la fin de la période	1 375	2 164	–	7 227	154	1	–	–	49

Pour la période close le 31 mars 2024

	Série FNB	Série A	Série D	Série F	Série FT6	Série I	Série O	Série O6	Série T6
Parts en circulation au début de la période	1 400	2 193	11	7 188	577	1	1	1	125
Parts émises	175	332	–	1 488	7	–	–	–	3
Parts rachetées	(100)	(481)	(11)	(2 213)	(414)	–	–	–	(77)
Parts réinvesties	–	103	–	255	20	–	–	–	3
Parts en circulation à la fin de la période	1 475	2 149	–	6 718	190	1	1	1	54

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre. 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Engagements (note 8)

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun engagement.

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autres risques liés aux prix

Au 30 septembre 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	91 835	94,4
Exposition totale au marché	91 835	94,4

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	80 587	93,7
Exposition totale au marché	80 587	93,7

Au 30 septembre 2024, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant restées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 4 592 \$ ou 4,7 % de l'actif net total (31 mars 2024 : 4 029 \$ ou 4,7 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison de l'évolution des taux de change.

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(c) Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

30 septembre 2024

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total %
Dollar américain	48 531	49,9
Total	48 531	49,9

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total %
Dollar américain	61 341	71,4
Total	61 341	71,4

Au 30 septembre 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises étrangères auxquelles le Fonds est exposé augmentait ou diminuait de 1 %, toutes autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 485 \$ (31 mars 2024 : 613 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire surveille les positions en devises dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le Fonds investit dans des actions et des fiducies de placement immobilier (« FPI »). Une augmentation des taux d'intérêt augmenterait le coût d'emprunt des immeubles de placement et aurait un effet négatif sur le bénéfice net. La disponibilité du financement et les fluctuations des taux d'emprunt limiteront également la capacité des sociétés immobilières à acquérir des propriétés attrayantes et entraveront leurs rendements. Cela aurait une incidence indirecte sur les distributions et les dividendes versés au Fonds.

La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêts au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important en raison des fluctuations du niveau actuel des taux d'intérêt du marché.

(e) Risque de crédit

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé au risque de crédit.

(f) Risque de liquidité

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de liquidité. Les passifs se composaient des honoraires du comité d'examen indépendant à payer, des frais d'administration à payer et des frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Un résumé du risque de concentration du Fonds par secteur d'activité se trouve dans le Tableau du portefeuille de placement du Fonds.

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(h) Risque de concentration (suite)

Les placements du Fonds ont été concentrés dans les régions suivantes :

Pays	Au 30 septembre 2024	Au 31 mars 2024
	% de la valeur liquidative	% de la valeur liquidative
États-Unis	38,6	43,9
Canada	55,8	49,8
Total des placements	94,4	93,7

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (note 11)

	30 septembre 2024		31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation
Entités structurées non consolidées	\$	%	\$	%
Mandat privé d'immobilier mondial Starlight (série I)	11 100	11,8	10 360	10,7

Parties liées (note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités de placement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour la période close le 30 septembre 2024 se sont élevés à 482 \$ (30 septembre 2023 : 531 \$), dont 87 \$ en frais de gestion courus impayés dus au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : 71 \$).

(b) Frais d'administration fixes

Le Gestionnaire perçoit des frais d'administration fixes en contrepartie du paiement de certains frais d'exploitation du Fonds. Les frais d'administration pour la période close le 30 septembre 2024 se sont élevés à 96 \$ (30 septembre 2023 : 117 \$), dont 16 \$ en frais d'administration courus impayés dus au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : 15 \$).

(c) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités liées du Gestionnaire investissent de temps à autre dans des parts du Fonds dans le cours normal des activités et aux mêmes conditions que des investisseurs sans lien de dépendance. Au 30 septembre 2024, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, détenait 37 parts du Fonds (31 mars 2024 : 39).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les périodes closes les 30 septembre 2024 et 2023 :

Série	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Série FNB	1 432	1 419
Série A	2 114	2 227
Série D	—	10
Série F	6 851	7 199
Série FT6	174	563
Série I	1	1
Série O	1	1
Série O6	1	1
Série T6	53	107

Fonds équilibré mondial Starlight

États intermédiaires de la situation financière

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Au	Note	30 septembre 2024 (non audité)	31 mars 2024 (audité)
Actif			
Actifs courants			
Placements (coût : 30 septembre 2024 : 26 296 \$, 31 mars 2024 : 28 594 \$)		29 573 \$	31 408 \$
Trésorerie		435	368
Marge		22	22
Souscriptions à recevoir		—	1
Dividendes à recevoir		9	8
Intérêts à recevoir		153	172
Total de l'actif		30 192 \$	31 979 \$
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		—	101
Rachats à payer		17	48
Créditeurs et charges à payer		105	61
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		122 \$	210 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série AA		11 048 \$	11 627 \$
Série FF		5 452	5 436
Série FT6		1	1
Série FT8		1	1
Série I		1	1
Série L		—	—
Série T8		9 172	9 938
Série T8B		4 395	4 765
Série T8C		—	—
		30 070 \$	31 769 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série AA		460	509
Série BB		—	—
Série FF		194	204
Série FT6		—	—
Série FT8		—	—
Série I		—	—
Série T8		1 773	1 947
Série T8B		904	990

Fonds équilibré mondial Starlight

États intermédiaires de la situation financière (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	30 septembre 2024 (non audité)	31 mars 2024 (audité)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série AA		24,02 \$	22,86 \$
Série FF		28,11 \$	26,59 \$
Série FT6		10,77 \$	10,46 \$
Série FT8		10,52 \$	10,32 \$
Série I		11,41 \$	10,77 \$
Série T8		5,17 \$	5,11 \$
Série T8B		4,86 \$	4,82 \$

Fonds équilibré mondial Starlight
États intermédiaires du résultat global (non audités)
Pour les périodes closes le 30 septembre (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2024	2023
Produits			
Profit net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		104 \$	141 \$
Produits d'intérêts à des fins de distribution		262	347
Profit net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés		1 169	3 536
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des placements et des dérivés		463	(4 455)
Autres éléments de produits			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		–	7
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises		1	(5)
Total du bénéfice (de la perte)		1 999	(429)
Charges			
Frais de gestion	12	290	295
Coûts liés à la présentation de l'information aux porteurs de titres		54	77
Taxe de vente harmonisée		40	47
Honoraires de l'agent des transfert		17	13
Honoraires de dépositaire		8	5
Honoraires d'audit		5	16
Commissions de courtage	2	3	3
Honoraires de dépôt		2	18
Honoraires juridiques		2	8
Cotisations du comité d'examen indépendant		2	2
Autre		–	–
Total des charges		423	482
Charges ayant fait l'objet d'une renonciation /absorbées par le Gestionnaire		–	(73)
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		423	(838)
Prélèvements à la source sur les revenus étrangers		3	6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		1 573 \$	(844) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série AA		557 \$	(320) \$
Série BB		–	–
Série FF		317	(106)
Série FT6		–	–
Série FT8		–	–
Série I		–	(1)
Série L		–	(1)
Série T8		483	(257)
Série T8B		216 \$	(158)
Série T8C		–	(1)
		1 573 \$	(844) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série AA		1,18 \$	(0,55) \$
Série BB		– \$	0,03 \$
Série FF		1,58 \$	(0,45) \$
Série FT6		0,62 \$	(0,37) \$
Série FT8		0,61 \$	(0,37) \$
Série I		0,70 \$	– \$
Série L		– \$	0,03 \$
Série T8		0,26 \$	(0,13) \$
Série T8B		0,23 \$	(0,12) \$
Série T8C		– \$	0,01 \$

Fonds équilibré mondial Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série AA 2024	Série AA 2023	Série BB 2024	Série BB 2023	Série FF 2024	Série FF 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	11 627 \$	12 139 \$	–\$	279 \$	5 436 \$	6 221 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts	557	(320)	–	–	317	(106)
Au titre des dividendes	(2)	(2)	–	–	(1)	(1)
Au titre des gains en capital	(5)	(16)	–	–	(2)	(6)
Remboursement de capital	(21)	(18)	–	–	(9)	(7)
	(28)	(36)	–	–	(12)	(14)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	360	1,690	–	–	125	256
Distributions réinvesties	28	35	–	–	11	13
Montant payé pour les parts rachetées	(1 496)	(1,669)	–	(279)	(425)	(1 026)
	(1 108)	56	–	(279)	(289)	(757)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	11 048 \$	11 839 \$	–\$	–\$	5 452 \$	5 344 \$

	Série FT6 2024	Série FT6 2023	Série FT8 2024	Série FT8 2023	Série I 2024	Série I 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 \$	–\$	1 \$	–\$	1 \$	–\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Provenant des dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	–	1	–	1	–	1
Distributions réinvesties	–	–	–	–	–	–
Montant payé pour les parts rachetées	–	–	–	–	–	–
	–	1	–	1	–	1
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$

Fonds équilibré mondial Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série L 2024	Série L 2023	Série T8 2024	Série T8 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	– \$	1 084 \$	9 938 \$	9 780 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts	–	(1)	483	(257)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Au titre des dividendes	–	–	(27)	(17)
Au titre des gains en capital	–	–	(67)	(179)
Remboursement de capital	–	(1)	(274)	(203)
	–	(1)	(368)	(399)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)				
Produit de la vente de parts	–	–	7	876
Distributions réinvesties	–	1	185	197
Montant payé pour les unités rachetées	–	(1 083)	(1 073)	(648)
	–	(1 082)	(881)	425
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	– \$	9 172 \$	9 549 \$

Fonds équilibré mondial Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série T8B 2024	Série T8B 2023	Série T8C 2024	Série T8C 2023	Total 2024	Total 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	4 765 \$	6 349 \$	– \$	844 \$	31 769 \$	36 696 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux	216	(158)	–	(1)	1 573	(844)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	(13)	(10)	–	–	(43)	(30)
Au titre des gains en capital	(32)	(107)	–	(3)	(106)	(311)
Remboursement de capital	(130)	(122)	–	(6)	(434)	(357)
	(175)	(239)	–	(9)	(583)	(698)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	–	–	–	–	492	2,826
Distributions réinvesties	92	124	–	6	316	376
Montant payé pour les parts rachetées	(503)	(743)	–	(840)	(3 497)	(6 288)
	(411)	(619)	–	(834)	(2 689)	(3 086)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	4 395 \$	5 333 \$	– \$	– \$	30 070 \$	32 068 \$

Fonds équilibré mondial Starlight
États intermédiaires des flux de trésorerie (non audités)
Pour les périodes closes le 30 septembre (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		1 573 \$	(844) \$
Ajustements :			
Achat de placements		(6 373)	(17 088)
Produit de disposition de placements		9 736	20 572
Commissions de courtage	2	3	3
Variation nette de la dépréciation latente (appréciation) des devises		(1)	5
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements et de dérivés		(1 169)	(3 536)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements et des dérivés		(463)	4 455
Marge		—	12
		3 306	3 579
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		62	47
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		3 368	3 626
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		493	2 825
Paieement lors du rachat de parts		(3 528)	(6 231)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties		(267)	(322)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(3 302)	(3 728)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		66	(102)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises		1	(5)
Trésorerie au début de la période		368	1 052
Trésorerie à la fin de la période		435 \$	945 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		103 \$	67 \$
Intérêts reçus		281 \$	370 \$

Fonds équilibré mondial Starlight

Tableau du portefeuille d'investissement (non audité)

Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Actions et fonds				
357 368	Fonds de croissance mondiale Starlight, série « I »	3 580 \$	4 501 \$	
121 914	Fonds d'actions nord-américaines Starlight, série « I »	1 515	1 865	
258 801	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série « I »	3 259	3 347	
		<u>8 354</u>	<u>9 713</u>	<u>32,3 %</u>
Services financiers				
3 242	Bank of America Corp.	137	174	
1 960	Banque de Montréal	228	239	
6 271	Brookfield Corp.	280	450	
3 390	Brookfield Asset Management Ltd.	184	217	
969	Intact Société financière	195	252	
761	Banque Nationale du Canada	88	97	
3 230	Banque Royale du Canada	325	545	
1 260	Financière Sun Life inc.	81	99	
3 084	Banque Toronto-Dominion	223	264	
670	Visa Inc., catégorie « A »	183	249	
		<u>1 924</u>	<u>2 586</u>	<u>8,6 %</u>
Produits industriels				
1 143	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	178	181	
801	Cargojet Inc.	81	111	
1 015	Carrier Global Corp.	58	110	
254	Northrop Grumman Corp.	153	181	
684	Otis Worldwide Corp.	77	96	
2 821	Stantec Inc.	141	307	
1 593	Waste Connections Inc.	194	385	
		<u>882</u>	<u>1 371</u>	<u>4,6 %</u>
Énergie				
5 594	Canadian Natural Resources Ltd.	273	251	
4 485	Enbridge Inc.	218	246	
2 236	Imperial Oil Ltd.	216	213	
4 537	Suncor Énergie Inc.	159	226	
3 010	Tourmaline Oil Corp.	185	189	
		<u>1 051</u>	<u>1 125</u>	<u>3,7 %</u>
Biens de consommation de base				
2 995	Alimentation Couche-Tard Inc.	207	224	
146	Costco Wholesale Corp.	44	175	
658	Comté de Hershey	173	170	
5 038	Jamieson Bien-être Inc.	129	177	
1 155	Metro Inc.	85	99	
		<u>638</u>	<u>845</u>	<u>2,8 %</u>

Fonds équilibré mondial Starlight

Tableau du portefeuille de placements (non audité) (suite)

Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Actions et fonds (suite)				
Soins de santé				
1 934	Andlauer Healthcare Group Inc.	83	75	
1 721	CVS Health Corp.	182	146	
56	McKesson Corp.	43	37	
173	Thermo Fisher Scientific Inc.	122	145	
457	UnitedHealth Group Inc.	263	361	
		693	764	2,5 %
Services publics				
5 477	Brookfield Infrastructure Partners L.P.	123	260	
3 770	Capital Power Corp.	140	185	
		263	445	1,5 %
Technologies de l'information				
460	Broadcom Inc.	37	107	
1 599	Enghouse Systems Ltd	63	54	
454	Microsoft Corp.	115	264	
		215	425	1,4 %
Consommation discrétionnaire				
1 931	Gildan Activewear Inc.	78	123	
577	Nike Inc., catégorie « B »	72	69	
619	TJX Cos Inc.	66	98	
		216	290	1,0 %
Matériaux				
1 216	Stella-Jones Inc.	98	108	
		98	108	0,4 %
Obligations				
Obligations de sociétés				
86 000	407 International Inc., 4,86 %, 31/07/2053	86	90	
228 000	Algonquin Power Co., 4,600 %, 2029/01/29	228	237	
93 000	AltaGas Ltd., 2,477 %, 30/11/2030	79	84	
36 000	AltaGas Ltd., 5,141 %, 2034/03/14	36	37	
137 000	Bank of America Corp., 3,615 %, 16/03/2028	137	137	
150 000	Banque de Montréal, 2,850 %, 2024/03/06	150	161	
249 000	Banque de Montréal, 3,650 %, 2027/04/01	246	250	
70 000	Banque de Nouvelle-Écosse, 1,850 %, 2026/11/02	65	68	
287 000	Bell Canada, 2,500 %, 2030/05/14	259	267	
64 000	Bell Canada, 3,000 %, 2031/03/17	60	61	
3 000	Brookfield Renewable Partners ULC, 3,380 %, 2030/01/15	3	3	
165 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,000%, 2026/12/07	166	170	
106 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,330 %, 2033/01/20	106	110	
127 000	Capital Power Corp., 4,424 %, 2030/02/08	125	128	
67 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 2031/06/30	67	71	
81 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,187 %, 2034/09/30	81	87	

Fonds équilibré mondial Starlight
Tableau du portefeuille de placements (non audité) (suite)
Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Obligations (suite)				
Obligations de sociétés (suite)				
96 000	CT Real Estate Investment Trust, 5,828 %, 2028/06/14	97 \$	102 \$	
125 000	Enbridge Inc., 3,100 %, 2033/09/21	109	114	
119 000	Enbridge Inc., 5,375 %, 2027/09/27	111	119	
80 300	Pipelines Enbridge Inc., 2,820 %, 2031/05/12	80	75	
38 000	First Capital Realty Inc., 5,572 %, 2031/03/01	38	40	
118 000	Crédit Ford Canada C.o., 5,441 %, 2029/02/09	118	122	
144 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 3,150 %, 2027/02/08	144	142	
120 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 5,000 %, 2029/02/09	120	124	
125 581	Goldman Sachs Group Inc., 2,013 %, 2029/02/28	126	119	
73 000	Hydro One Inc., 2,710 %, 2050/02/28	52	53	
236 000	Hydro One Inc., 4,390 %, 2034/03/01	236	245	
63 000	Hydro One Inc., 4,850 %, 2054/11/30	67	67	
277 000	Morgan Stanley, 1,779 %, 04/08/2027	277	268	
115 000	NextEra Energy Capital Holdings Inc., 4,890 %, 30/04/2031	115	120	
205 000	Ontario Power Generation Inc., 4,922 %, 2032/07/19	207	218	
162 000	Pipeline Corp., 3,530 %, 2031/12/10	144	156	
34 000	Pipeline Corp., 5,210 %, 2034/01/12	34	36	
50 000	RioCan Real Estate Investment Trust, 5,962 %, 2029/10/01	51	54	
200 000	Banque Royale du Canada, 2,328 %, 2027/01/28	184	195	
269 000	Banque Royale du Canada, 5,010 %, 2033/02/01	270	279	
116 000	Suncor Énergie Inc., 5,400 %, 2026/11/17	116	120	
104 000	TELUS Corp., 2,050 %, 2030/10/07	100	94	
170 000	TELUS Corp., 2,850 %, 2031/11/13	146	156	
124 000	TMX Group Ltd, 4,970 %, 2034/02/16	124	131	
241 000	Banque Toronto-Dominion, 4,859 %, 2028/01/18	247	245	
72 000	TransCanada PipeLines Ltd., 3,800 %, 2027/04/05	77	72	
123 000	Transcanada Trust, 4,650 %, 2077/05/18	111	121	
118 000	Vancouver Airport Authority, 1,760 %, 2030/09/20	118	107	
138 000	Vidéotron Ltée, 3,625 %, 2028/06/18	129	137	
		5, 42	5 792	19,2 %

Fonds équilibré mondial Starlight

Tableau du portefeuille de placements (non audité) (suite)

Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Obligations (suite)				
Obligations fédérales				
309 000	Fiducie du Canada pour l'habitation No 1, 4,150 %, 2033/06/15	308 \$	330 \$	
953 000	Gouvernement du Canada, 1,750 %, 2053/12/01	688	702	
402 000	Gouvernement du Canada, 3,000 %, 2034/06.01	398	404	
1 061 000	Gouvernement du Canada, 2,250 %, 2029/12/01	1 032	1 039	
30 000	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 2055/12/01	26	28	
417 000	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2032/06/01	390	392	
86 000	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2051/12/01	67	68	
70 000	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2051/12/01	70	55	
188 000	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 2033/06/01	176	186	
110 000	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 2048/12/01	102	103	
446 000	Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2041/06/01	518	499	
		3 775	3 806	12,7%
Obligations provinciales				
244 000	Province de l'Alberta, 3,100 %, 2050/06/01	268	205	
50 000	Province de la Colombie-Britannique, 2,800 %, 2048/06/18	52	40	
143 000	Province de la Colombie-Britannique, 2,950 %, 2050/06/18	152	117	
863 000	Province de l'Ontario, 1,750 %, 2025/09/08	850	850	
86 000	Province de l'Ontario, 1,900 %, 2051/12/02	69	56	
276 000	Province de l'Ontario, 2,550 %, 2052/12/02	194	207	
420 000	Province de l'Ontario, 2,900 %, 2049/06/02	448	342	
281 000	Province de Québec, 4,250 %, 2043/12/01	319	286	
180 000	Province de Québec, 5,000%, 2038/12/01	196	200	
		2 548	2 303	7,7 %
Commissions de courtage (note 2)		(3)		
Total des placements		26 296 \$	29 573 \$	98,4 %
Marge			22	0,1 %
Autres actifs moins passifs			475	1,5 %
Total de l'actif net			30 070 \$	100,0 %

* Les pourcentages indiqués se rapportent aux placements à la juste valeur par rapport à l'actif net total attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds équilibré mondial Starlight

Notes annexes (non auditées)

Au 30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (note 1)

L'objectif de placement du Fonds équilibré mondial Starlight est de permettre aux investisseurs d'accéder à un fonds équilibré mondial à la recherche d'une appréciation du capital et d'un flux régulier de revenus courants.

Hiérarchie de la juste valeur (note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données d'entrée utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements au 30 septembre 2024	7 959	21 614	–	29 573
Placements au 31 mars 2024	8 271	23 137	–	31 408

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation d'entrées non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des périodes closes le 30 septembre 2024 et le 31 mars 2024.

Il n'y a pas d'instruments financiers de niveau 3 en date du 30 septembre 2024 et du 31 mars 2024.

Titres rachetables (note 4)

Pour la période close le 30 septembre 2024

	Série AA	Série FF	Série FT6	Série FT8	Série I	Série T8	Série T8B
Parts en circulation au début de la période	509	204	–	–	–	1 947	990
Parts émises	15	5	1	1	–	1	–
Parts rachetées	(65)	(15)	–	–	–	(211)	(105)
Parts réinvesties	1	–	–	–	–	36	19
Parts en circulation à la fin de la période	460	194	1	1	–	1 773	904

Pour l'exercice close le 31 mars 2024

	Série AA	Série BB	Série FF	Série L	Série O	Série T8	Série T8B	Série T8C
Parts en circulation au début de la période	575	13	256	70	–	1 926	1 318	178
Parts émises	118	–	17	–	–	246	–	–
Parts rachetées	(187)	(13)	(70)	(70)	–	(305)	(376)	(179)
Parts réinvesties	3	–	1	–	–	80	48	1
Parts en circulation à la fin de l'exercice	509	–	204	–	–	1,947	990	–

Engagements (note 8)

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun engagement.

Fonds équilibré mondial Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autres risques liés aux prix

Au 30 septembre 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	29 573	98,4
Exposition totale au marché	29 573	98,4

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	31 408	98,9
Exposition totale au marché	31 408	98,9

Au 30 septembre 2024, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant restées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 479 \$ ou 4,9 % de l'actif net total (31 mars 2024 : 1 570 \$ ou 4,9 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison de l'évolution des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

30 septembre 2024

Monnaie	Exposition aux devises étrangères	Contrats de change à terme	Total	% de l'actif net
Dollar américain	2 462 \$	– \$	2 462 \$	8,2 %
Total	2 462 \$	– \$	2 462 \$	8,2 %

Fonds équilibré mondial Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(c) Risque de change (suite)

31 mars 2024

Monnaie	Exposition aux devises étrangères	Contrats de change à terme	Total	% de l'actif net
Dollar américain	4 622 \$	– \$	4 622 \$	14,5 %
Euro	20	–	20	–
Total	4 642 \$	– \$	4 642 \$	14,5 %

Au 30 septembre 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises étrangères auxquelles le Fonds est exposé augmentait ou diminuait de 1 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 25 \$ (31 mars 2024 : 46 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire surveille les positions de change dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le Fonds investit dans des titres à revenu fixe, tels que des obligations et des instruments du marché monétaire. En général, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur de ces investissements diminue et ; Lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur de ces investissements augmente. De plus, les titres à revenu fixe dont l'échéance est plus longue sont généralement plus sensibles aux variations des taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt diminuerait ou augmenterait la juste valeur pour la période close le 30 septembre 2024 de 832 \$ et de 970 \$, respectivement (période close le 31 mars 2024 : 871 \$ et 1 008 \$, respectivement). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée à l'aide de la durée moyenne pondérée des obligations. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Durée des obligations	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
30 septembre 2024	851	1 286	978	8 786	11 901
31 mars 2024	765	1 272	2 008	9 010	13 055

(e) Risque de crédit

Lorsqu'une société ou un gouvernement émet un titre à revenu fixe ou un titre de créance, il a l'obligation de payer des intérêts et de rembourser un montant précis à la date d'échéance. Le risque de crédit est le risque que l'entreprise ou le gouvernement ne respecte pas l'obligation. Le risque de crédit est plus faible parmi les émetteurs auxquels les agences de notation reconnues ont octroyé de bonnes notations, et plus élevé parmi les émetteurs qui obtiennent de faibles notes ou qui ne sont pas notés. Ces titres offrent généralement des taux d'intérêt élevés pour compenser le risque accru. Les variations du risque de crédit d'un titre peuvent affecter sa liquidité, ce qui le rend plus difficile à vendre.

Le risque de crédit de contrepartie pour les contrats de change à terme est géré par l'utilisation de contreparties ayant une cote de crédit minimale de A et en limitant la durée des contrats à terme sur devises à 30 jours. Le Fonds n'avait pas de contrats de change à terme en cours au 30 septembre 2024 (aucun contrat à terme de change en cours au 31 mars 2024).

Fonds équilibré mondial Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(e) Risque de crédit (suite)

Le Fonds et les fonds d'investissement sous-jacents ont été investis dans des titres de créance en pourcentage de l'actif net avec les notations suivantes :

Notation*	Au 30 septembre 2024	Au 31 mars 2024
	% de la valeur liquidative	% de la valeur liquidative
AAA	12,7	8,0
AA	3,6	3,6
Un	12,2	11,6
BBB	11,1	14,4
En dessous de BBB	–	3,4
Sans notation	–	–
Total	39,6	41,0

* Notations obtenues auprès de DBRS Morningstar.

(f) Risque de liquidité

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé de façon significative au risque de liquidité. Le passif comprend les frais de comité d'examen indépendant à payer, les frais d'exploitation à payer et les frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du détenteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie.

Les investissements du Fonds se sont concentrés dans les secteurs suivants :

Secteur	Au 30 septembre 2024	Au 31 mars 2024
	% de la valeur liquidative	% de la valeur liquidative
Fonds	32,3	31,7
Obligations d'entreprises	19,2	28,1
Obligations fédérales	12,7	8,0
Finances	8,6	7,5
Obligations provinciales	7,7	5,0
Produits industriels	4,6	4,9
Énergie	3,7	1,0
Biens de consommation de base	2,8	2,3
Soins de santé	2,5	4,3
Services publics	1,5	0,6
Technologies de l'information	1,4	3,9
Consommation discrétionnaire	1,0	1,0
Immobilier	–	0,6
Matériaux	0,4	–
Total des placements	98,4	98,9

Fonds équilibré mondial Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (note 11)

	30 septembre 2024		31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %
Entités structurées non consolidées				
Fonds de croissance mondiale Starlight, série I	4 501	3,1	5 161	3,6
Fonds d'actions nord-américaines Starlight, série I	1 865	5,6	1 744	5,1
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	3 347	2,7	3 177	2,5

Parties liées (note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour la période close le 30 septembre 2024 se sont élevés à 290 \$ (30 septembre 2023 : 295 \$), dont un montant couru impayé 48 \$ dû au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : 45 \$).

(b) Honoraires d'exploitation

Le Gestionnaire reçoit des honoraires d'exploitation du Fonds pour les services opérationnels quotidiens. Les honoraires d'exploitation pour la période close le 30 septembre 2024 se sont élevés à 93 \$ (30 septembre 2023 : 216 \$), dont un montant couru impayé de 54 \$ dû au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : 10 \$).

(c) Honoraires en fonction du rendement

Le Gestionnaire reçoit des honoraires en fonction du rendement du Fonds lorsque le taux de rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence du Fonds jusqu'à un maximum de 0,30 % (voir la note 6). Les honoraires en fonction du rendement pour la période close le 31 mars 2024 s'élevaient à nul (30 septembre 2023 : nul), dont un montant couru impayé de nul dû au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : nul).

(d) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités apparentées du Gestionnaire investissent dans des parts du Fonds de temps à autre dans le cours normal de leurs activités au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Au 30 septembre 2024, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, ne détenait aucune part du Fonds (néant au 31 mars 2024).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les périodes closes le 30 septembre 2024 et 2023 :

Série	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Série AA	471	587
Série BB	—	12
Série FF	200	244
Série FT6	—	—
Série FT8	—	—
Série I	—	—
Série L	—	66
Série T8	1 848	1 987
Série T8B	931	1 272
Série T8C	—	176

Fonds de croissance mondiale Starlight

États intermédiaires de la situation financière

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Au	Note	30 septembre 2024 (non audité)	31 mars 2024 (audité)
Actif			
Actifs courants			
Placements (coût : 30 septembre 2024 : 82 673 \$, 31 mars 2024 : 83 708 \$)		144 862 \$	143 006 \$
Trésorerie		600	1 721
Souscriptions à recevoir		7	88
Créances sur les placements vendus		–	341
Dividendes à recevoir		309	194
Total de l'actif		145 778 \$	145 350
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		–	155
Rachats à payer		197	117
Créditeurs et charges à payer		299	186
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		496 \$	458
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série A		62 411 \$	63 139 \$
Série F		73 213	71 796
Série FT6		752	422
Série I		6 281	6 895
Série T8		2 625	2 640
		145 282 \$	144 892 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série A		3 218	3 446
Série F		2 994	3 126
Série FT6		65	38
Série I		499	586
Série T8		254	261
		10,33 \$	18,32 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série A		19,39 \$	18,32 \$
Série F		24,45 \$	22,97 \$
Série FT6		11,53 \$	11,14 \$
Série I		12,60 \$	11,77 \$
Série T8		10,33 \$	10,12 \$

Fonds de croissance mondiale Starlight

États intermédiaires du résultat étendu

Pour les périodes closes le 30 septembre (non audités) (voir note 1)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2024	2023
Produits			
Gain net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		906 \$	973 \$
Intérêts aux fins de distribution		27	41
Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés		6 422	2 740
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des placements et des dérivés		2 891	(2 294)
Autres éléments de produits			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		(34)	(45)
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises		10	–
Revenu total (perte)		10 222	1 415
Charges			
Frais de gestion	12	1 022	935
Taxe de vente harmonisée		127	132
Honoraires de déclaration des porteurs de titres		122	157
Honoraires d'agence de transfert		36	40
Honoraires d'audit		24	48
Cotisations du comité d'examen indépendant		10	9
Honoraires juridiques		8	34
Commissions de courtage	2	6	9
Frais de dépositaire		5	8
Frais de dépôt		2	22
Autres dépenses		–	1
Total des charges		1 362	1 381
Frais renoncés/absorbés par le Gestionnaire		–	(113)
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		8 860	147
Retenues à la source d'impôts étrangers		146	164
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		8 714 \$	(17) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série A		3 560 \$	(254) \$
Série F		4 535	655
Série FT6		40	(12)
Série I		431	(407)
Série T8		148	1
		8 714 \$	(17) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série A		1,07 \$	(0,07) \$
Série F		1,48 \$	0,18 \$
Série FT6		0,75 \$	(0,82) \$
Série I		0,80 \$	(1,31) \$
Série T8		0,57 \$	– \$

Fonds de croissance mondiale Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les périodes closes le 30 septembre (auditées) (se reporter à la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série A 2024	Série A 2023	Série F 2024	Série F 2023	Série FT6 2024	Série FT6 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	63 139 \$	56 668 \$	71 796 \$	71 728 \$	422 \$	– \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts	3,560	(254)	4 535	655	40	(12)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	(17)	(2)
	–	–	–	–	(17)	(2)
Opérations sur les parts rachetables (note 1)						
Produit de la vente de parts	2 093	2,932	2,272	6,812	349	258
Distributions réinvesties	–	–	–	–	5	–
Montant payé pour les parts rachetées	(6 381)	(6 415)	(5 390)	(17,619)	(47)	(1)
	(4 288)	(3 483)	(3 118)	(10,807)	307	257
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	62 411 \$	52 931 \$	73 213 \$	61 576 \$	752 \$	243 \$

	Série I 2024	Série I 2023	Série T8 2024	Série T8 2023	Total 2024	Total 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	6 895 \$	442 \$	2 640 \$	3 160 \$	144 892 \$	131 998 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	431	(407)	148	1	8 714	(17)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	(94)	(109)	(111)	(111)
	–	–	(94)	(109)	(111)	(111)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	–	7,066	159	36	4 873	17 104
Distributions réinvesties	–	–	39	44	44	44
Montant payé pour les parts rachetées	(1 045)	(152)	(267)	(557)	(13 130)	(24 744)
	(1 045)	6,914	(69)	(477)	(8 213)	(7 596)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	6 281 \$	6 949 \$	2 625 \$	2 575 \$	145 282 \$	124 274 \$

Fonds de croissance mondiale Starlight
États intermédiaires des flux de trésorerie
Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		8 714 \$	(17) \$
Ajustements :			
Achat de placements		(4 703)	(8 080)
Produit de disposition de placements		12 340	15 890
Commissions de courtage	2	6	9
Variation nette de la dépréciation latente (appréciation) des devises		(10)	–
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements et de dérivés		(6 422)	(2 740)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements et des dérivés		(2 891)	2 296
		7 034	7 358
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(2)	26
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		7 032 \$	7 384 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		4 954	17 089
Paiement lors du rachat de parts		(13 050)	(25 266)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions		(67)	(67)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(8 163) \$	(8 244) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(1 131)	(860)
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises		10	–
Trésorerie au début de la période		1 721	1 742
Trésorerie à la fin de la période		600 \$	882 \$
Intérêts reçus		645 \$	837 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		27 \$	41 \$

Fonds de croissance mondiale Starlight

Tableau du portefeuille d'investissement (non audité)

Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
États-Unis				
12 774	Alphabet Inc., catégorie « C »	956 \$	2 885 \$	
10 851	Amazon.com Inc.	283	2 731	
35 948	Amphenol Corp., catégorie « A »	918	3 164	
27 402	Boston Scientific Corp.	1 374	3 102	
8 288	Broadridge Financial Solutions Inc.	903	2 408	
11 852	Cintas Corp.	1 082	3 296	
7 311	CME Group Inc	1 959	2 179	
22 258	Coca-Cola Co.	1 698	2 161	
3 183	Costco Wholesale Corp.	1 149	3 812	
5 343	Equifax Inc.	1 373	2 121	
1 851	Equifax Inc.	1 763	2 220	
4 151	Home Depot Inc.	1 622	2 272	
3 177	Intuit Inc.	699	2 665	
4 506	Intuitive Surgical Inc.	1 528	2 991	
7 580	J.B. Hunt Transport Services Inc.	1 419	1 765	
19 514	Liberty Media Corp.-Liberty Formula One	1 621	2 041	
3 845	Martin Marietta Materials Inc.	1 292	2 796	
4 335	Mastercard Inc., catégorie « A »	401	2 892	
4 779	McDonald's Corp.	1 585	1 966	
6 204	Microsoft Corp.	1 002	3 606	
19 090	Mondelez International Inc., catégorie « A »	1 527	1 900	
22 788	Monster Beverage Corp.	1 800	1 606	
25 844	NVIDIA Corp.	155	4 240	
37 720	Rollins Inc.	602	2 577	
4 008	S&P Global Inc.	650	2 797	
2 134	ServiceNow Inc.	2 049	2 578	
5 102	Sherwin-Williams Co.	1 246	2 631	
18 495	TJX Cos. Inc.	1 362	2 937	
7 446	Visa Inc.	777	2 766	
29 346	Walmart Inc.	2 015	3 201	
12 393	Waste Connections Inc.	1 352	2 994	
10 851	Amazon.com Inc.	283	2 731	
		39 921	85 820	59,0 %
Fonds				
409 790	Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série « I »	5 000	5 180	
352 870	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série « I »	4 250	4 564	
330 538	Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série « I »	4 250	4 622	
		13 500	14 366	9,9 %
France				
8 188	EssilorLuxottica SA	1 741	2 625	
825	Hermès International	726	2 744	
3 736	L'Oréal SA	1 456	2 265	
1 667	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	1 509	1 730	
8 577	Schneider Electric SE	1 789	3 054	
8 226	Thales SA	1 909	1 768	
		9 130	14 186	9,8 %

Fonds de croissance mondiale Starlight
Tableau du portefeuille de placements (non audité) (suite)
Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Royaume-Uni				
51 503	Compass Group PLC	1 643 \$	2 234 \$	
152 155	Howden Joinery Group PLC	1 861	2 501	
13 983	Next PLC	1 530	2 479	
179 298	Rightmove PLC	1 058	2 006	
		<u>6 092</u>	<u>9 220</u>	<u>6,3 %</u>
Suisse				
5 864	Chubb Ltd.	1 765	2 285	
1 261	Partners Group Holding AG	1 048	2 565	
4 157	Sika AG	1 379	1 865	
		<u>4 192</u>	<u>6 715</u>	<u>4,6 %</u>
Irlande				
4 045	Accenture PLC	2 066	1 932	
4 874	Linde PLC	1 460	3 140	
		<u>3 526</u>	<u>5 072</u>	<u>3,5 %</u>
Pays-Bas				
2 425	ASML Holding NV	2 951	2 726	
12 071	Heineken NV	1 627	1 449	
		<u>2 578</u>	<u>4 175</u>	<u>2,9 %</u>
Allemagne				
1 499	Rational AG	598	2 068	
		<u>598</u>	<u>2 068</u>	<u>1,4 %</u>
Danemark				
10 508	Novo Nordisk A/S	1 425	1 672	
		<u>1 425</u>	<u>1 672</u>	<u>1,2 %</u>
Espagne				
28 549	Cellnex Telecom SA	1 826	1 568	
		<u>1 826</u>	<u>1 568</u>	<u>1,1 %</u>
	Commissions de courtage (note 2)	(115)		
	Total des placements	<u>82 673 \$</u>	<u>144 862 \$</u>	<u>99,7 %</u>
	Autres actifs moins passifs		420	0,3 %
	Total de l'actif net		<u>145 282 \$</u>	<u>100,0 %</u>

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (note 1)

L'objectif de placement du Fonds de croissance mondiale Starlight est d'offrir des rendements supérieurs à long terme grâce à la croissance du capital.

Hiérarchie de la juste valeur (note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements au 30 septembre 2024	130 496	14 366	–	144 862
Placements au 31 mars 2024	131 892	11 114	–	143 006

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation d'entrées non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des périodes closes le 30 septembre 2024 et le 31 mars 2024.

Il n'y avait pas d'instruments financiers de niveau 3 au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024.

Titres rachetables (note 4)

Pour la période close le 30 septembre 2024

	Série A	Série F	Série FT6	Série I	Série T8
Parts en circulation au début de la période	3 446	3 126	38	586	261
Parts émises	113	97	31	–	16
Parts rachetées	(341)	(229)	(4)	(87)	(27)
Parts réinvesties	–	–	–	–	4
Parts en circulation à la fin de la période	3 218	2 994	65	499	254

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série A	Série F	Série FT6	Série I	Série T8
Parts en circulation au début de la période	3 781	3,862	–	47	353
Parts émises	430	532	38	705	11
Parts rachetées	(765)	(1 268)	–	(166)	(112)
Parts réinvesties	–	–	–	–	9
Parts en circulation à la fin de l'exercice	3 446	3 126	38	586	261

Engagements (note 8)

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun engagement.

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autres risques liés aux prix

Au 30 septembre 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	144 862	99,7
Exposition totale au marché	144 862	99,7

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	143 006	98,7
Exposition totale au marché	143 006	98,7

Au 30 septembre 2024, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 7 243 \$ ou 5,0 % de l'actif net total (31 mars 2024 : 7 150 \$ ou 4,9 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison des variations des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

30 septembre 2024

Type de devise	Exposition aux devises	
	\$	% de l'actif net total
Dollar américain	93 227	64,2
Euro	22 000	15,1
Livre sterling	9 232	6,4
Franc suisse	4 430	3,1
Couronne danoise	1 672	1,2
Total	130 561	89,9

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(c) Risque de change (suite)

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises	
	\$	% de l'actif net total
Dollar américain	93 856	64,8
Euro	23 235	16,0
Livre sterling	8 769	6,1
Franc suisse	4 228	2,9
Couronne suédoise	2 062	1,4
Total	132 150	91,2

Au 30 septembre 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises auxquelles le Fonds est exposé avait augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 1 306 \$ (31 mars 2024 : 1 322 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire de portefeuille surveille les positions de change dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

(e) Risque de crédit

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé au risque de crédit.

(f) Risque de liquidité

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé de façon significative au risque de liquidité. Le passif comprend les frais de comité d'examen indépendant à payer, les frais d'exploitation à payer et les frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du détenteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie.

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(g) Risque de concentration (suite)

Les placements du Fonds ont été concentrés dans les régions suivantes :

Pays	Au 30 septembre 2024	Au 31 mars 2024
	% de la valeur liquidative	% de la valeur liquidative
États-Unis	59,0	59,6
Fonds	9,9	7,7
France	9,8	10,3
Royaume-Uni	6,3	6,1
Suisse	4,6	4,3
Irlande	3,5	3,5
Pays-Bas	2,9	3,6
Allemagne	1,4	1,3
Danemark	1,2	1,4
Espagne	1,1	0,9
Total des placements	99,7	98,7

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (note 11)

	30 septembre 2024		31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation
Entités structurées non consolidées	\$	%	\$	%
Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	5 180	10,6	2 528	5,8
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	4 564	3,7	4 331	3,4
Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	4 622	4,9	4 255	4,5

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Parties liées (note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour la période close le 30 septembre 2024 se sont élevés à 1 022 \$ (30 septembre 2023 : 935 \$), dont 172 \$ en honoraires de gestion courus impayés dus au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : 154 \$).

(b) Honoraires d'exploitation

Le Gestionnaire reçoit des frais d'exploitation du Fonds pour les services opérationnels quotidiens. Les frais d'exploitation pour la période close le 30 septembre 2024 se sont élevés à 207 \$ (30 septembre 2024 : 418 \$), dont 109 \$ en frais d'exploitation courus impayés dus au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : 14 \$).

(c) Honoraires en fonction du rendement

Le Gestionnaire reçoit des honoraires en fonction du rendement du Fonds lorsque le taux de rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence du Fonds jusqu'à un maximum de 0,30 % (voir la note 6). Les honoraires en fonction du rendement pour la période close le 30 septembre 2024 s'élevaient à nul (période close le 31 mars 2023 : nul), dont un montant couru impayé de nul dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2024 : nul).

(d) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités apparentées du Gestionnaire investissent dans des parts du Fonds de temps à autre dans le cours normal de leurs activités au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Au 30 septembre 2024, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, ne détenait aucune part du Fonds (néant au 31 mars 2024).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les périodes terminées les 30 septembre 2024 et 2023 :

Série	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Série A	3 342	3 642
Série F	3 071	3 680
Série FT6	55	16
Série I	541	310
Série T8	256	331

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

États intermédiaires de la situation financière

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Au	Note	30 septembre 2024 (non audité)	31 mars 2024 (audité)
Actif			
Actifs courants			
Placements (coût : 30 septembre 2024 : 22 040 \$, 31 mars 2024 : 21 659 \$)		31 882 \$	31,521 \$
Trésorerie		1 274	2 520
Souscriptions à recevoir		–	1
Montant à recevoir au titre de distributions provenant de placements		17	26
Dividendes à recevoir		23	27
Total de l'actif		33 196 \$	34 095
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		–	27
Rachats à payer		25	34
Créditeurs et charges à payer		122	67
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		147	128
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série A		8 898 \$	9 173
Série F		3 843	3 938
Série I		1 884	1 763
Série FNP		594	595
Série R		13 735	14 311
Série R2		2 434	2 479
Série T8		1 661	1 708
		33 049 \$	33 967 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série A		354	3 786
Série F		116	126
Série I		123	123
Série FNP		39	42
Série R		909	998
Série R2		159	171
Série T8		273	286
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série A		25,15 \$	23,79
Série F		33,15 \$	31,18
Série I		15,29 \$	14,31
Série FNP		15,10 \$	14,17
Série R		15,10 \$	14,33
Série R2		15,30 \$	14,48
Série T8		6,09 \$	5,98

Fonds d'actions nord-américaines Starlight
États intermédiaires du résultat étendu
Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)
(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2024	2023
Produits			
Gain net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		106 \$	126 \$
Intérêts aux fins de distribution		46	119
Distributions de revenus provenant des placements		–	21
Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés		2 179	686
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des placements et des dérivés		(20)	322
Autres éléments de produits			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		28	60
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises		(2)	(71)
Revenu total (perte)		2 337	1 263
Dépense			
Frais de gestion	12	330	307
Coûts liés à la présentation de l'information aux porteurs de titres		49	77
Taxe de vente harmonisée		48	51
Coûts liés à l'agent des transferts		34	26
Honoraires d'audit		6	13
Frais de dépositaire		3	3
Honoraires juridiques		2	7
Frais de dépôt		2	20
Commissions de courtage	2	2	4
Cotisations du comité d'examen indépendant		2	2
Autres dépenses		–	–
Total des dépenses		478	510
Charges ayant fait l'objet d'une renonciation/absorbées par le Gestionnaire		–	(32)
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		1 859	785
Prélèvements à la source sur les revenus étrangers		13	19
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		1 846 \$	766 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série A		509 \$	167 \$
Série F		236	184
Série I		121	(36)
Série FNP		36	19
Série R		717	315
Série R2		135	57
Série T8		92	60
		1 846 \$	766 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série A		1,35 \$	0,43 \$
Série F		1,95 \$	1,16 \$
Série I		0,99 \$	(0,72) \$
Série FNP		0,91 \$	0,43 \$
Série R		0,75 \$	0,28 \$
Série R2		0,81 \$	0,31 \$
Série T8		0,33 \$	0,17 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série A 2024	Série A 2023	Série F 2024	Série F 2023	Série I 2024	Série I 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	9 173 \$	7 535 \$	3 938 \$	3 619 \$	1 763 \$	40 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	509	167	236	184	121	(36)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	-	-	-	-	-	-
Au titre des gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	289	913	88	1 721	-	1 515
Distributions réinvesties	-	-	-	-	-	-
Montant payé pour les parts rachetées	(1 073)	(323)	(419)	(2 009)	-	(17)
	(784)	590	(331)	(288)	-	1,498
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	8 898 \$	8 292 \$	3 843 \$	3 515 \$	1 884 \$	1 502 \$
	Série FNP 2024	Série FNP 2023	Série R 2024	Série R 2023	Série R2 2024	Série R2 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	595 \$	537 \$	14 311 \$	14 168 \$	2 479 \$	2 313 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	36	19	717	315	135	57
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	-	-	-	-	-	-
Au titre des gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	-	4	-	-	-	-
Distributions réinvesties	-	-	-	-	-	-
Montant payé pour les parts rachetées	(37)	(53)	(1 293)	(1 102)	(180)	(127)
	(37)	(49)	(1 293)	(1 102)	(180)	(127)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	594 \$	507 \$	13 735 \$	13 381 \$	2 434 \$	2 243 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série T8 2024	Série T8 2023	Total 2024	Total 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 708 \$	2 073 \$	33 967 \$	30 285 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	92	60	1 846	766
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Au titre des dividendes	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–
Remboursement de capital	(62)	(73)	(62)	(73)
	(62)	(73)	(62)	(73)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)				
Produit de la vente de parts	–	–	377	4 153
Distributions réinvesties	16	20	16	20
Montant payé pour les parts rachetées	(93)	(448)	(3 095)	(4 079)
	(77)	(428)	(2 702)	94
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	1 661 \$	1 632 \$	33 049 \$	31 072 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight
États intermédiaires des flux de trésorerie
Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		1 846 \$	766 \$
Ajustements :			
Achat de placements		(3 631)	(3 169)
Produit de disposition de placements		5 400	1 881
Commissions de courtage	2	2	4
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des devises		2	71
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		(2 179)	(686)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements		20	(322)
		<u>1 460</u>	<u>(1 455)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		68	(21)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		<u>1 528</u>	<u>(1 476)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		378	4 153
Paiement lors du rachat de parts		(3 104)	(4 061)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties		(46)	(53)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		<u>(2 772)</u>	<u>39</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(1 244)	(1 437)
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises		(2)	(71)
Trésorerie au début de la période		2 520	5 054
Trésorerie à la fin de la période		<u>1 274 \$</u>	<u>3 546 \$</u>
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		97 \$	105 \$
Intérêts reçus		46 \$	119 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Tableau du portefeuille d'investissement (non audité)

Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de Actif net*
Technologie de l'information				
1 442	Accenture PLC, catégorie « A »	351 \$	689 \$	
249	Adobe Inc.	172	174	
2 235	Applied Materials Inc.	186	610	
2 660	Broadcom Inc.	114	620	
8 201	Fortinet Inc.	337	859	
2 803	IPG Photonics Corp.	366	281	
3 360	Kinaxis Inc.	364	540	
1 236	Microsoft Corp.	39	719	
1 091	Motorola Solutions Inc.	237	663	
2 600	NVIDIA Corp.	169	427	
1 597	Palo Alto Networks Inc.	244	737	
3 751	VeriSign Inc.	338	406	
2 328	Applied Materials Inc.	643	597	
		3 560	7 322	22,1 %
Soins de santé				
7 539	Boston Scientific Corp.	378	853	
5 382	Cencora Inc.	652	487	
1 509	Dexcom Inc.	302	829	
1 137	HCA Healthcare Inc.	345	755	
941	Intuitive Surgical Inc.	734	629	
431	Medtronic PLC	642	874	
2 158	Mettler-Toledo International Inc.	470	707	
2 688	STERIS PLC	329	401	
429	UnitedHealth Group Inc.	63	339	
		3 915	5 874	17,8 %
Fonds				
132 683	Fonds de croissance mondiale Starlight, série « I »	435	1 671	
173 498	Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	1 951	2 194	
89 732	Fonds de croissance mondiale Starlight, série « I »	1 180	1 254	
		3 566	5 119	15,5 %
Produits industriels				
13 103	ATS Automation Tooling Systems Inc.	250	514	
4 333	Badger Infrastructure Solutions Ltd.	168	159	
1 434	Boyd Group Services Inc.	373	294	
16 320	CAE Inc.	470	414	
3 104	Canadian Pacific Kansas City Limited	330	359	
14 520	GFL Environmental Inc.	642	783	
991	Hubbell Inc.	199	573	
6 981	SS&C Technologies Holdings Inc.	544	700	
2 775	The Toro Co.	318	325	
1 500	WSP Global Inc.	307	357	
		3 601	4 478	13,5 %
Finances				
722	Berkshire Hathaway Inc.	295	449	
7 522	Brookfield Corp.	320	540	
1 410	Mastercard Inc., catégorie « A »	186	941	
5 000	Propel Holdings Inc.	138	138	
11 663	Trisura Group Ltd.	377	504	
2 396	Visa Inc., catégorie « A »	602	890	
		1 918	3 462	10,5 %

Fonds d'actions nord-américaines Starlight
Tableau du portefeuille de placements (non audité) (suite)
Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Consommation discrétionnaire				
4 730	Amazon.com Inc.	325 \$	1 191 \$	
64	Booking Holdings Inc.	273	364	
5 195	TJX Cos. Inc.	425	825	
		1 023	2 380	7,2 %
Services de communication				
5 202	Alphabet Inc., catégorie « C »	281	1 175	
		281	1 175	3,6 %
Énergie				
3 323	EOG Resources Inc.	489	552	
2 200	Exxon Mobil Corp.	226	348	
		715	900	2,7 %
Immobilier				
3 224	Colliers International Group Inc.	503	662	
		503	662	2,0 %
Biens de consommation de base				
270	Costco Wholesale Corp.	77	323	
		77	323	1,0 %
Placements privés				
70 865	CHX Technologies Inc.	800	–	
666 666	Obsidian Strategics Inc.	750	–	
12	Panton Equity Partners L.P., catégorie « A »	1 341	187	
		2 891	187	0,6 %
Commissions de courtage (note 2)				
		(10)		
Total des placements		22 040 \$	31 882 \$	96,5 %
Autres actifs moins passifs			1 167	3,5 %
Total de l'actif net			33 049 \$	100,0 %

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (note 1)

L'objectif de placement du Fonds d'actions nord-américaines Starlight est d'offrir aux investisseurs une exposition aux titres de participation nord-américains à la recherche d'une appréciation du capital à long terme.

Hiérarchie de la juste valeur (note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements au 30 septembre 2024	26 576	5 119	187	31 882
Placements au 31 mars 2024	26 541	4 792	188	31 521

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe fait l'objet d'une négociation active et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur n'exige l'utilisation d'intrants non observables significatifs, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Les Placements importants de niveau 3 sont évalués en fonction des intrants importants suivants :

Nom	Juste valeur	Base d'évaluation	Donnée d'entrée importante	+ ou - 0,50 variation en plusieurs
Panton Equity Partners L.P., catégorie « A »	187 \$	Flux de trésorerie actualisés basés sur la juste valeur des parts de société en commandite.	Taux d'actualisation	De 157 \$ à 202 \$

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des instruments financiers de niveau 3 pour les périodes closes le 30 septembre 2024 et le 31 mars 2024.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et le 31 mars 2024.

Pour la période close le 30 septembre 2024

	Solde au 31 mars 2024	Achats	Ventes	Transferts nets	Réalisé Gain (perte)	Gain (perte) non réalisé	Solde au 30 septembre 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actions	188	—	—	—	—	(1)	187
Total	188	—	—	—	—	(1)	187

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Solde au 31 mars 2023	Achats	Ventes	Transferts nets	Réalisé Gain (perte)	Gain (perte) non réalisé	Solde au 31 mars 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actions	188	—	—	—	—	—	188
Total	188	—	—	—	—	—	188

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Titres rachetables (note 4)

Pour la période close le 30 septembre, 2024

	Série A	Série F	Série I	Série FNP	Série R	Série R2	Série T8
Parts en circulation au début de la période	386	126	123	42	998	171	286
Parts émises	12	3	–	–	–	–	–
Parts rachetées	(44)	(13)	–	(3)	(89)	(12)	(16)
Parts réinvesties	–	–	–	–	–	–	3
Parts en circulation à la fin de la période	354	116	123	39	909	159	273

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série A	Série F	Série I	Série FNP	Série R	Série R2	Série T8
Parts en circulation au début de l'exercice	377	140	3	46	1 170	190	383
Parts émises	69	74	122	–	–	–	–
Parts rachetées	(60)	(88)	(2)	(4)	(172)	(19))	(104)
Parts réinvesties	–	–	–	–	–	–	7
Parts en circulation à la fin de l'exercice	386	126	123	42	998	171	286

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Engagements (note 8)

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun engagement.

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autres risques liés aux prix

Au 30 septembre 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	31 882	96,5
Exposition totale au marché	31 882	96,5

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	31 521	92,8
Exposition totale au marché	31 521	92,8

Au 30 septembre 2024, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant restées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 594 \$ ou 4,8 % de l'actif net total (31 mars 2024 : 1 576 \$ ou 4,6 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison des variations des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

30 septembre 2024

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total
Dollar américain	22 513	68,1
Total	22 513	68,1

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(c) Risque de change (suite)

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises	
	\$	% de l'actif net total
Dollar américain	24 647	72,6
Total	24 647	72,6

Au 30 septembre 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises étrangères auxquelles le Fonds est exposé augmentait ou diminuait de 1 %, toutes autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 225 \$ (31 mars 2024 : 246 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire (tel que défini ci-dessous) surveille les positions en devises dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

(e) Risque de crédit

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé au risque de crédit.

(f) Risque de liquidité

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de liquidité. Les passifs se composaient des honoraires du comité d'examen indépendant à payer, des honoraires d'exploitation à payer et des frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie.

Les Placements du Fonds se sont concentrés dans les secteurs suivants :

Secteur	Au 30 septembre 2024 % de la valeur liquidative	Au 31 mars 2024 % de la valeur liquidative
Technologie de l'information	22,1	19,8
Soins de santé	17,8	19,1
Fonds	15,5	14,1
Industriel	13,5	9,4
Services financiers	10,5	10,4
Consommation discrétionnaire	7,2	8,1
Services de communication	3,6	3,2
Énergie	2,7	2,7
Immobilier	2,0	3,0
Biens de consommation de base	1,0	2,4
Placements privés	0,6	0,6
Total des placements	96,5	92,8

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (note 11)

	30 septembre 2024		31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %
Entités structurées non consolidées				
Fonds de croissance mondiale Starlight, série I	1 671	1,3	1 560	1,1
Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	2 194	4,5	1 327	3,0
Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	1 254	1,3	1 155	1,2
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	–	–	750	0,6
Panton Equity Partners L.P., catégorie « A »	187	0,6	188	0,6

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Parties liées (note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour la période close le 30 septembre 2024 se sont élevés à 330 \$ (30 septembre 2023 : 307 \$), dont 54 \$ en frais de gestion courus impayés dus au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : 51 \$).

(b) Honoraires d'exploitation

Le Gestionnaire reçoit des honoraires d'exploitation du Fonds pour les services opérationnels quotidiens. Les honoraires d'exploitation pour la période close le 30 septembre 2024 se sont élevés à 98 \$ (30 septembre 2023 : 180), dont 54 \$ en frais d'exploitation courus impayés dus au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : 10 \$).

(c) Honoraires en fonction du rendement

Le Gestionnaire reçoit des honoraires en fonction du rendement du Fonds lorsque le taux de rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence du Fonds jusqu'à un maximum de 0,30 % (voir la note 6). Les honoraires en fonction du rendement pour la période close le 30 septembre 2024 s'élevaient à nul (pour la période close le 30 septembre 2024 : nul), dont un montant couru impayé de nul dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2024 : nul).

(d) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités liées au Gestionnaire investissent de temps à autre dans des parts du Fonds dans le cours normal des activités et aux mêmes conditions que des investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2024, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, ne détenait aucune part du Fonds (néant au 31 mars 2024).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les périodes closes les 30 septembre 2024 et 2023 :

Série	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Série A	376	384
Série F	121	159
Série I	123	51
Série FNP	40	45
Série R	951	1,127
Série R2	165	186
Série T8	278	354

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États intermédiaires de la situation financière

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par titre)

Au	Note	30 septembre 2024 (non audité)	31 mars 2024 (audité)
Actif			
Actifs courants			
Placements (coût : 30 septembre 2024 : 231 973 \$, 31 mars 2024 : 215 769 \$)		333 193 \$	300 020 \$
Trésorerie		9 348	27 371
Débiteurs au titre des distributions de placements		251	263
Montant à recevoir au titre des placements vendus		–	1 378
Souscriptions à recevoir		187	70
Dividendes à recevoir		331	322
Total de l'actif		343 310 \$	329 424 \$
Passif			
Passif à court terme			
Rachats à payer		76	199
Montant à payer au titre des placements achetés		–	2 563
Créditeurs et charges à payer		672	465
Dividendes à verser		30	30
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts de titres rachetables)		778 \$	3 257
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par série			
Série A		142 498 \$	137 935 \$
Série B		11 245	11 599
Série C		4 991	4 876
Série F		118 236	109 429
Série FT6		644	440
Série FT8		289	193
Série L		4 657	4 680
Série I		27	27
Série FNP		10 143	9 562
Série T8		45 898	43 402
Série T8B		3 904	4 024
		343 532 \$	326 167 \$
Nombre de titres rachetables en circulation			
	4		
Série FNB		100	–
Série A		8 195	8 398
Série B		724	788
Série C		320	330
Série F		5 124	5 051
Série FT6		57	41
Série FT8		26	18
Série L		225	238
Série I		2	2
Série FNP		658	661
Série T8		5 783	5 679
Série T8B		543	579

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États de la situation financière (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par titre)

Au	Note	30 septembre 2024 (non audité)	31 mars 2024 (non audité)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par titre	4		
Série A		17,39 \$	16,42 \$
Série B		15,53 \$	14,72 \$
Série C		15,59 \$	14,78 \$
Série F		23,07 4	21,67 \$
Série FT6		11,35 \$	10,76 \$
Série FT8		11,09 \$	10,62 \$
Série L		20,73 \$	19,65 \$
Série I		13,05 \$	12,19 \$
Série FNP		15,42 \$	14,46 \$
Série T8		7,94 \$	7,64 \$
Série T8B		7,19 \$	6,95 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États intermédiaires du résultat étendu

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par titre)

	Note	2024	2023
Produits			
Gain net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		3 800 \$	3 371
Produits d'intérêts à des fins de distribution		475	825
Distribution des revenus des placements		–	367
Profit net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés		7 830	11 746
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) non réalisée des placements et dérivés		16 969	(12 749)
Autres éléments de produits			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		146	153
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises		(45)	(168)
Revenu total (perte)		29 175	3 545
Charges			
Frais de gestion	12	2 728	2 551
Taxe de vente harmonisée		258	286
Coûts liés à la présentation de l'information aux porteurs de titres		221	352
Honoraires d'audit		53	95
Coûts liés à l'agent des transferts		44	64
Frais de transaction	2	30	68
Honoraires du comité d'examen indépendant		23	19
Honoraires juridiques		18	70
Frais de dépositaire		9	8
Frais de dépôt		3	34
Autres dépenses		–	2
Total des dépenses		3 387	3 549
Charges ayant fait l'objet d'une renonciation/absorbées par le Gestionnaire		–	(258)
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		25 788	254
Retenues à la source d'impôts étrangers		97	(132)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables		25 691 \$	122 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par série			
Série A		10 403 \$	(110) \$
Série B		794	(42)
Série C		353	(18)
Série F		9 210	370
Série FT6		106	–
Série FT8		22	–
Série L		329	(20)
Série I		3	2
Série FNP		808	44
Série T8		3 386	(93)
Série T8B		277	(17)
Série T8C		–	6
		25 691 \$	122 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États intermédiaires du résultat étendu (suite)

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par titre)

	Note	2024	2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par titre			
Série A		1,26 \$	(0,01) \$
Série B		1,06 \$	(0,05) \$
Série C		1,10 \$	(0,05) \$
Série F		1,82 \$	0,07 \$
Série FT6		1,08 \$	(0,36) \$
Série FT8		0,96 \$	(0,36) \$
Série L		1,44 \$	(0,08) \$
Série I		1,50 \$	0,22 \$
Série FNP		1,23 \$	0,07 \$
Série T8		0,59 \$	(0,02) \$
Série T8B		0,50 \$	(0,03) \$
Série T8C		– \$	0,05 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série A 2024	Série A 2023	Série B 2024	Série B 2023	Série C 2024	Série C 2023
Actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables au début de la période	137 935 \$	137 104 \$	11 599 \$	12 326 \$	4 876 \$	4 977 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables	10 403	(110) \$	794	(42) \$	353	(18) \$
Dividendes aux porteurs de titres rachetables						
Au titre des dividendes	(926)	(1 027)	(75)	(93)	(33)	(38)
Au titre des gains en capital	(1 616)	-	(131)	-	(57)	-
Remboursement de capital	-	(1 577)	-	(143)	-	(58)
	(2 542)	(2 604)	(206)	(236)	(90)	(96)
Produit de la vente de titres	4 817	2 106	-	-	-	-
Dividendes réinvestis	2 405	2 468	186	214	81	86
Montant payé pour les titres rachetés	(10 520)	(14 437)	(1 128)	(1 057)	(229)	(413)
	(3 298)	(9 863)	(942)	(843)	(148)	(327)
Actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables à la fin de la période	142 498 \$	124 527 \$	11 245 \$	11 205 \$	4 991 \$	4 536 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables (suite)

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série F	Série F	Série FT6	Série FT6	Série FT8	Série FT8	Série L	Série L
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables au début de la période	109 429 \$	100 800 \$	440 \$	- \$	193 \$	- \$	4 680 \$	4 880 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables	9 210	370 \$	106	- \$	22	- \$	329	(20 \$)
Dividendes aux porteurs de titres rachetables								
Au titre des dividendes	(751)	(755)	(11)	-	(3)	-	(31)	(37)
Au titre des gains en capital	(1 311)	-	(20)	-	(6)	-	(54)	-
Remboursement de capital	-	(1 160)	-	-	-	-	-	(57)
	(2 062)	(1 915)	(31)	-	(9)	-	(85)	(94)
Opérations sur titres rachetables (note 4)								
Produit de la vente de titres	6 748	5 133	1 385	1	83	1	-	-
Dividendes réinvestis	1 691	1 577	-	-	-	-	77	84
Montant payé pour les titres rachetés	(6 780)	(10 447)	(1 256)	-	-	-	(344)	(329)
	1 659	(3 737)	129	1	83	1	(267)	(245)
Actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables à la fin de la période	118 236 \$	95 518 \$	644 \$	1 \$	289 \$	1 \$	4 657 \$	4 521 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables (suite)

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série I 2024	Série I 2023	Série FNP 2024	Série FNP 2023	Série T8 2024	Série T8 2023	Série T8B 2024	Série T8B 2023
Actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables au début de la période	27 \$	226 \$	9 562 \$	8 156 \$	43 402 \$	39 647 \$	4 024 \$	4 496 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables	3	2 \$	808	44 \$	3,386	(93) \$	277	(17) \$
Dividendes aux porteurs de titres rachetables								
Au titre des dividendes	-	(1)	(65)	(63)	(615)	(640)	(54)	(69)
Au titre des gains en capital	-	-	(113)	-	(1 072)	-	(93)	-
Remboursement de capital	-	(1)	-	(97)	-	(983)	-	(106)
	-	(2)	(178)	(160)	(1 687)	(1 623)	(147)	(175)
Opérations sur titres rachetables (note 4)								
Produit de la vente de titres	-	1	1 047	158	2 106	3 501	-	-
Dividendes réinvestis	-	2	-	-	116	113	50	47
Montant payé pour les titres rachetés	(3)	(180)	(1 096)	(144)	(1 425)	(1 186)	(300)	(197)
	(3)	(177)	(49)	14	797	2 428	(250)	(150)
Actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables à la fin de la période	27 \$	49 \$	10 143 \$	8 054 \$	45 898 \$	40 359 \$	3 904 \$	4 154 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables (suite)

Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Total 2024	Total 2023
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables au début de la période	326 167 \$	313 367 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables	25 691	122 \$
Dividendes aux porteurs de titres rachetables		
Au titre des dividendes	(2 564)	(2 727)
Au titre des gains en capital	(4 473)	-
Remboursement de capital	-	(4 188)
	(7 037)	(6 915)
Opérations sur titres rachetables (note 4)		
Produit de la vente de titres	16 186	10 901
Dividendes réinvestis	4 606	4 599
Montant payé pour les titres rachetés	(23 081)	(29 149)
	(2 289)	(13 649)
Actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables à la fin de la période	342 532 \$	292 925 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight
États intermédiaires des flux de trésorerie
Pour les périodes closes le 30 septembre (non auditées) (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables provenant de l'exploitation		25 691 \$	122 \$
Ajustements :			
Achat de placements		(39 271)	(55 020)
Produit de disposition de placements		29 682	44 016
Commission de courtage	2	30	68
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des devises		45	168
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements et de dérivés		(7 830)	(11 746)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements et des dérivés		(16 969)	12 749
		(8 622)	(9 643)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		210	(405)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		(8 412)	(10 048)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de valeurs mobilières		16 069	10 887
Paiement lors du rachat de valeurs mobilières		(23 204)	(29 910)
Dividendes versés aux porteurs de titres rachetables, déduction faite des dividendes réinvestis		(2 431)	(2 321)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(9 566)	(21 344)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(17 978)	(31 392)
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises		(45)	(168)
Trésorerie au début de la période		27,371	51 424
Trésorerie à la fin de la période		9 348 \$	19 864 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		3 694 \$	3 323 \$
Intérêts reçus		475 \$	825 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Tableau du portefeuille d'investissement (non audité)

Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Finances				
123 782	Bank of America Corp.	5 137	6 635	
69 748	Banque de Montréal	8 074	8 512	
121 771	Brookfield Asset Management Ltd	6 656	7 786	
242 108	Brookfield Corp.	3 162	17 391	
36 298	Intact Société financière	7 362	9 427	
27 935	Banque Nationale du Canada	3 230	3 568	
116 546	Banque Royale du Canada	8 380	19 673	
44 681	Financière Sun Life inc.	2 870	3 505	
117 725	Banque Toronto-Dominion	7 202	10 068	
26 144	Visa Inc., catégorie « A »	3 473	9 711	
		55 546	96 276	28,0 %
Énergie				
209 764	Canadian Natural Resources Ltd	9 580	9 421	
167 615	Enbridge Inc	8 117	9 209	
83 783	Imperial Oil Ltd	7 248	7 972	
170 821	Suncor Energy Inc.	6 211	8 527	
114 983	Tourmaline Oil Corp.	6 812	7 222	
		37 968	42 351	12,4 %
Produits industriel				
29 036	Cargojet Inc.	1 823	4 011	
9 661	Northrop Grumman Corp.	5 809	6 892	
32 708	Otis Worldwide Corp.	3 805	4 593	
104 702	Stantec Inc.	4 501	11 387	
58 255	Waste Connections Inc.	4 780	14 083	
		20 718	40 966	12,0 %
Fonds				
1 273 226	Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	13 792	16 096	
518	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	7	7	
1 337 989	Mandat privé d'immobilier mondial privé Starlight, série I	17 913	18 705	
		31 712	34 808	10,2 %
Biens de consommation de base				
106 651	Alimentation Couche-Tard Inc.	7 598	7 974	
5 636	Costco Wholesale Corp.	1 100	6 750	
176 088	Jamieson Bien-être Inc.	3 223	6 182	
42 885	Metro Inc.	3 169	3 666	
23 912	The Hershey Co.	6 273	6 195	
		21 363	30 767	9,0 %

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Tableau du portefeuille de placements (non audité) (suite)

Au 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Soins de santé				
69 126	Andlauer Healthcare Group Inc.	2 982 \$	2 696 \$	
47 483	CVS Health Corp.	5 017	4 034	
3 587	McKesson Corp.	2 663	2 396	
7 610	Thermo Fisher Scientific Inc.	5 258	6 359	
17 051	UnitedHealth Group Inc.	9 079	13 468	
		<u>24 999</u>	<u>28 953</u>	<u>8,5 %</u>
Technologie de l'information				
17 250	Broadcom Inc.	1 370	4 020	
44 240	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	6 985	7 006	
41 947	Carrier Global Corp.	2 453	4 561	
51 701	Enghouse Systems Ltd.	1 925	1 740	
17 546	Microsoft Corp.	3 250	10 200	
		<u>15 983</u>	<u>27 527</u>	<u>8,0 %</u>
Services publics				
203 432	Brookfield Infrastructure Partners L.P.	6 724	9 657	
143 842	Capital Power Corp	5 354	7 073	
		<u>12 078</u>	<u>16 730</u>	<u>4,9 %</u>
Consommation discrétionnaire				
24 480	TJX Cos Inc.	2 662	3 887	
20 757	NIKE Inc.	2 881	2 479	
72 025	Gildan Activewear Inc.	2 934	4 585	
		<u>8 477</u>	<u>10 951</u>	<u>3,2 %</u>
Matériaux				
43 520	Stella-Jones Inc	3 255	3 864	
		<u>3 255</u>	<u>3 864</u>	<u>1,1 %</u>
Commissions de courtage (note 2)		(126)		
Total des placements		<u>231 973 \$</u>	<u>333 193 \$</u>	<u>97,3 %</u>
Autres actifs moins passifs			9 339	2,7 %
Total de l'actif net			<u>342 532 \$</u>	<u>100,0 %</u>

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Constitution du Fonds (note 1)

L'objectif de placement de la Catégorie de croissance de dividendes Starlight est d'obtenir une croissance du capital à long terme supérieure à la moyenne, conformément à une philosophie de placement prudente englobant une approche de portefeuille diversifiée. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes qui font preuve de solidité financière et d'un bon potentiel de croissance.

Hiérarchie de la juste valeur (note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements au 30 septembre 2024	298 385	34 808	–	333 193
Placements au 31 mars 2024	267 511	32 509	–	300 020

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation d'entrées non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des périodes terminées le 30 septembre 2024 et du 31 mars 2024.

Il n'y avait pas d'instruments financiers de niveau 3 au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024.

Titres rachetables (note 4)

Pour la période close le 30 septembre 2024

	Série A	Série B	Série C	Série F	Série FT6	Série FT8
Parts en circulation au début de la période	8 398	788	330	5 051	41	18
Parts émises	288	–	–	307	129	8
Parts rachetées	(635)	(77)	(15)	(310)	(113)	–
Parts réinvesties	144	13	5	76	–	–
Parts en circulation à la fin de la période	8 195	724	320	5 124	57	26

	Série L	Série I	Série FNP	Série T8	Série T8B	
Parts en circulation au début de la période		238	2	661	5 679	579
Parts émises		–	–	72	275	–
Parts rachetées		(17)	–	(75)	(186)	(43)
Parts réinvesties		4	–	–	15	7
Parts en circulation à la fin de la période		225	2	658	5 783	543

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds
(En milliers de dollars canadiens)

Titres rachetables (note 4) (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série A	Série B	Série C	Série F	Série FT6	Série FT8
Parts en circulation au début l'exercice clos	9 237	921	371	5 208	–	–
Parts émises	530	–	–	572	41	18
Parts rachetées	(1 690)	(163)	(53)	(890)	–	–
Parts réinvesties	321	30	12	161	–	–
Parts en circulation à la fin l'exercice	8 398	788	330	5,051	41	18

	Série L	Série I	Série FNP	Série T8	Série T8B	Série T8C
Parts en circulation au début l'exercice clos	273	21	634	5 516	683	114
Parts émises	1	–	84	721	–	–
Parts rachetées	(44)	(19)	(57)	(591)	(118)	(115)
Parts réinvesties	9	–	–	33	14	1
Parts en circulation à la fin l'exercice	238	2	661	5 679	579	–

Engagements (note 8)

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun engagement.

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autres risques liés aux prix

Au 30 septembre 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	333 193	97,3
Exposition totale au marché	333 193	97,3

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	300 020	92,0
Exposition totale au marché	300 020	92,0

Au 30 septembre 2024, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant restées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 16 660 \$ ou 4,9 % de l'actif net (31 mars 2024 : 15 001 \$ ou 4,6 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds
(En milliers de dollars canadiens)

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison de l'évolution des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

30 septembre 2024

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total %
Dollar américain	100 050	29,2
Total	100 050	29,2

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total %
Dollar américain	98 967	30,3
Total	98 967	30,3

Au 30 septembre 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises étrangères auxquelles le Fonds est exposé augmentait ou diminuait de 1 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 1 000 \$ (31 mars 2024 : 990 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire (tel que défini ci-dessous) surveille les positions en devises dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

(e) Risque de crédit

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé au risque de crédit.

(f) Risque de liquidité

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé de façon significative au risque de liquidité. Le passif se compose principalement des honoraires des comités d'examen indépendants, des charges d'exploitation et des frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Un résumé du risque de concentration du Fonds par secteur d'activité se trouve dans le Tableau du portefeuille de placement du Fonds.

Les Placements du Fonds se sont concentrés dans les secteurs suivants :

Secteur	30 septembre 2024 % de la valeur liquidative	31 mars 2024 % de la valeur liquidative
Services financiers	28,0	25,2
Énergie	12,4	11,4
Produits industriels	12,0	12,3
Fonds	10,2	10,0
Biens de consommation de base	9,0	7,9
Soins de santé	8,5	7,5
Technologies de l'information	8,0	9,6
Services publics	4,9	3,6
Consommation discrétionnaire	3,2	3,4
Matériaux	1,1	1,1
Total des placements	97,3	92,0

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (note 11)

	30 septembre 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %
Entités structurées non consolidées		
Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	1 096	32,8
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	7	0,0
Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	1 705	19,9

	31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %
Entités structurées non consolidées		
Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	11 637	26,6
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	384	0,3
Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	20 488	21,6

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Parties liées (note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour la période close le 30 septembre 2024 se sont élevés à 2 728 \$ (30 septembre 2023 : 2 551 \$), dont 460 \$ en frais de gestion courus dus au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : 403 \$).

(b) Honoraires d'exploitation

Le Gestionnaire reçoit des frais d'exploitation du Fonds pour les services opérationnels quotidiens. Les frais d'exploitation pour la période close le 30 septembre 2024 se sont élevés à 371 \$ (30 septembre 2023 : 902 \$), et 183 \$ en frais d'exploitation courus impayés dus au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : 30 \$).

(c) Honoraires en fonction du rendement

Le Gestionnaire reçoit des honoraires en fonction du rendement du Fonds lorsque le taux de rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence du Fonds jusqu'à un maximum de 0,30 % (voir la note 6). Les honoraires en fonction du rendement pour la période close le 30 septembre 2024 s'élevaient à nul (période close le 31 mars 2023 : nul), dont un montant couru impayé de nul dû au Gestionnaire au 30 septembre 2024 (31 mars 2024 : nul).

(d) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités apparentées du Gestionnaire investissent dans des parts du Fonds de temps à autre dans le cours normal de leurs activités au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Au 30 septembre 2024, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, détenait 4 parts du Fonds (31 mars 2024 : 2,5 parts).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les périodes closes les 30 septembre 2024 et 2023 :

Série	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Série A	8 232	8 900
Série B	748	895
Série C	322	359
Série F	5 063	5 021
Série FT6	98	–
Série FT8	23	–
Série L	229	266
Série I	2	9
Série FNP	655	632
Série T8A	5 744	5 654
Série T8B	553	670
Série T8C	–	113

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

1. Constitution des Fonds

Les Fonds sont composés de cinq fiducies de fonds commun de placement à capital variable (les « Fiducies ») et de Starlight Corporate Funds Limited, une société de placement à capital variable détenant une catégorie d'actions (« SCFL » ou la « Société »). Les Fiducies et la catégorie de la Société sont collectivement appelées les « Fonds » et, individuellement, un « Fonds ». Les Fiducies ont été établies en vertu des lois de la province de l'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie et sont autorisées, pour chaque série, à émettre un nombre illimité de titres sans valeur nominale. SCFL est une société prorogée en vertu des lois du Canada, dont le capital autorisé est composé d'un nombre illimité de titres ordinaires et de vingt-cinq catégories de titres spéciaux. Actuellement, une seule catégorie a été établie. Chaque catégorie de titres spéciaux peut, à son tour, émettre un nombre illimité de titres.

Le terme « titres » est utilisé pour désigner les parts des fiducies et les actions de la Société. Les Fonds sont actuellement offerts au moyen de titres libellés en dollars canadiens. Un nombre illimité de titres peut être émis.

Les Fonds ont été créés aux dates suivantes :

Fonds	Série	Date de création
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	FNB, A, F, FT6, I, O, O6, T6	2 octobre 2018
Fonds d'immobilier mondial Starlight	FNB, A, F, FT6, I, O, O6, T6	2 octobre 2018
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	T8, T8B	1 ^{er} septembre 2007
	AA, FF	5 janvier 2009
	FT6, FT8	1 ^{er} août 2023
	I	1 ^{er} août 2019
Fonds de croissance mondiale Starlight	A	31 décembre 1998
	F	1 ^{er} août 2003
	FT6	1 ^{er} août 2023
	T8	1 ^{er} septembre 2007
	I	1 ^{er} août 2019
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	A	1 ^{er} novembre 1995
	F	1 ^{er} août 2003
	T8	1 ^{er} septembre 2007
	I	1 ^{er} août 2019
	FNP	22 mars 2021
	R	30 juillet 2020
	R2	4 juillet 2022
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	A	4 novembre 1957
	B, C, F	1 ^{er} août 2003
	FT6, FT8	1 ^{er} août 2003
	T8, T8B	1 ^{er} septembre 2007
	L	1 ^{er} septembre 2011
	I	1 ^{er} août 2019
	FNP	3 septembre 2019

Les activités d'investissement des Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les Fonds, à l'exception du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight et du Fonds d'immobilier mondial Starlight (les « Fonds Stone »), étaient auparavant gérés par Stone Asset Management Limited (« SAM »). Le 7 juillet 2022, Starlight Investments Capital LP (« Starlight Capital »), par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la société mère de SAM, Stone Investment Group Limited (« SIG »). Dans le cadre de l'arrangement, le nom de SIG a été changé pour Starlight Capital Corporation (« SCC »). Le 21 juin 2023, Starlight Capital a assumé la gestion et la gestion de portefeuille des Fonds Stone ainsi que le fiduciaire des Fonds Stone.

Le siège social des Fonds est situé au 3280, rue Bloor Ouest, Centre Tower, bureau 1400, Toronto (Ontario) M8X 2X3. Fiducie RBC Services aux Investisseurs (« RBC ») agit à titre de dépositaire et d'administrateur des Fonds et Starlight Capital agit à titre de fiduciaire.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

Date de clôture financière

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes est en date du 30 septembre 2024 et du 31 mars 2024, soit pour les périodes de six mois closes les 30 septembre 2024 et 30 septembre 2023. La publication des états financiers a été autorisée par le Gestionnaire le 29 novembre 2024.

2. Information sur les méthodes comptables significatives

Les principales conventions comptables adoptées par les Fonds pour la préparation de ces états financiers sont présentées ci-après.

Déclaration de conformité et méthode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et à la Norme comptable internationale 34 – Information financière intermédiaire, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada.

Les éléments inclus dans les états financiers des Fonds sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique primaire dans lequel les Fonds exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui sont la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds. Toutes les valeurs sont arrondies au millier de dollars (000 \$) le plus proche, sauf indication contraire. Ces états financiers sont préparés sur la base de la continuité d'exploitation sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) qui ont été évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS nécessite l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le processus d'application des conventions comptables des Fonds. Les domaines impliquant un degré de jugement ou de complexité plus élevé, ou les domaines où les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers sont divulgués, le cas échéant, dans la *note relative aux estimations et jugements comptables critiques*.

Les principales conventions comptables des Fonds sont les suivantes :

Instruments financiers

(a) Classification et mesure

Les catégories de classement et d'évaluation en vertu de la IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), sont le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. Pour déterminer la catégorie de classement et d'évaluation appropriée, IFRS 9 exige qu'une entité tienne compte du modèle d'affaires de gestion des instruments financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie associés aux instruments financiers.

Le modèle d'affaires des Fonds est un modèle dans lequel les actifs financiers sont gérés dans le but de réaliser des flux de trésorerie par la vente d'actifs. Les décisions sont prises en fonction de la juste valeur des actifs et les actifs sont gérés de manière à réaliser ces justes valeurs. Ce modèle d'affaires est aligné sur une catégorie de classification et de mesure du coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de créance sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'IFRS 9, car les fonds ne prévoient pas détenir les actifs pour percevoir les flux de trésorerie contractuels en fonction de leur modèle d'affaires. La collecte des flux de trésorerie contractuels ne fait pas partie intégrante de l'objectif du modèle d'affaires des Fonds, mais y est accessoire.

La valeur comptable diminuée de la provision pour dépréciation des autres créances et dettes est présumée se rapprocher de la juste valeur. La juste valeur des passifs financiers aux fins de l'information est estimée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt actuel du marché dont dispose le Fonds pour des instruments financiers similaires.

(b) Déficience

En ce qui concerne la dépréciation d'actifs financiers, l'IFRS 9 exige qu'un modèle de pertes de crédit attendues comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers. Plus précisément, l'IFRS 9 exige que les Fonds comptabilisent une provision pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Les pertes de crédit des Fonds sur leurs actifs financiers évaluées au coût amorti ne sont pas significatives.

(c) Reconnaissance

Les instruments financiers des Fonds comprennent les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, la trésorerie, les souscriptions à recevoir, les dividendes à recevoir, les à recevoir au titre des placements vendus, les rachats à payer, les à payer au titre des placements achetés et les distributions à payer. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

Instruments financiers (suite)

(c) Reconnaissance (suite)

dans l'état de la situation financière lorsque les Fonds deviennent parties aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété.

Les Fonds comptabilisent les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorés des coûts de transaction dans le cas d'instruments financiers évalués au coût amorti lorsque les Fonds deviennent parties aux dispositions contractuelles des instruments. Les opérations d'investissement sont comptabilisées à la date de l'opération lorsque l'achat ou la vente d'un investissement est conclu dans le cadre d'un contrat dont les conditions exigent la livraison de l'investissement dans les délais établis par le marché concerné. Les obligations des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables sont présentées au montant du rachat. Les méthodes comptables servant à évaluer la juste valeur de leurs participations sont identiques à celles utilisées pour évaluer leur valeur liquidative (« VLI ») pour les transactions avec les porteurs de parts.

(d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention de régler sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, un Fonds peut conclure divers accords-cadres de compensation ou des accords similaires qui ne répondent pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, aucun montant n'a été compensé dans les états de la situation financière.

(e) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants au marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur les marchés actifs (tels que les dérivés cotés en bourse et les titres négociables) est basée sur les cours du marché à la clôture des marchés à la date de clôture. Les Fonds utilisent les cours de clôture pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque le prix de clôture se situe dans l'écart acheteur-vendeur de ce jour-là. Dans les cas où le cours de clôture ne se situe pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur en fonction des faits et des circonstances spécifiques.

Un instrument financier est considéré comme étant coté sur un marché actif si les prix cotés sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un groupe industriel, d'un service de tarification ou d'un organisme de réglementation, et que ces prix représentent des transactions réelles et régulières sur le marché dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés de gré à gré, est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les Fonds peuvent utiliser diverses méthodes et formuler des hypothèses basées sur les conditions du marché existant à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation d'opérations récentes comparables sans lien de dépendance, la référence à d'autres instruments qui sont essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres couramment utilisés par les participants au marché et qui utilisent au maximum les données observables.

Pour les instruments pour lesquels il n'y a pas de marché actif, les Fonds peuvent utiliser des prix fournis en externe ou des modèles développés en interne, qui sont généralement basés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues comme standard dans le secteur. Les modèles d'évaluation sont principalement utilisés pour évaluer les actions non cotées, les titres de créance et autres titres de créance pour lesquels les marchés étaient ou ont été inactifs au cours de l'exercice. Certaines des données d'entrée de ces modèles peuvent ne pas être observables par le marché et sont donc estimées sur la base d'hypothèses.

Le résultat du modèle est toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation employées peuvent ne pas refléter pleinement tous les facteurs pertinents pour les positions détenues par les Fonds. Les évaluations sont donc ajustées, le cas échéant, pour tenir compte de facteurs supplémentaires, notamment le risque de modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie.

La juste valeur des instruments financiers autres que les placements à la juste valeur par le biais du compte de résultat se rapproche étroitement de leur valeur comptable, compte tenu de leurs échéances à court terme.

Se reporter à la note 3 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des Fonds.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

Instruments financiers (suite)

(f) Créances sur les placements vendus et payables sur les placements achetés

Les montants représentant les créances sur les titres vendus et les créditeurs sur les titres achetés ont été sous-traités, mais n'ont pas encore été réglés ou livrés à la date de clôture.

(g) Conversion des devises étrangères

Les souscriptions, les rachats et certains éléments de rendement des Fonds sont libellés en dollars canadiens, qui est également leur monnaie de fonctionnement et de présentation. Les opérations en devises sont converties en monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur à la date à laquelle les opérations ont lieu. Les actifs et les passifs en devises étrangères libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les éléments de produits et de charges en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date respective de ces transactions.

La part des résultats d'exploitation découlant des variations des taux de change sur les placements de portefeuille n'est pas isolée des fluctuations découlant des variations des prix du marché. Les gains et pertes de change réalisés liés à la trésorerie sont présentés dans la section « Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements » et les gains (pertes) réalisés relatifs aux autres actifs et passifs financiers sont présentés dans la section « Gains (pertes) nets réalisés sur la vente de placements » et les gains (pertes) latents liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés dans la section « Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises » dans les états financiers du résultat global.

(g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou de non-couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et que les autorités canadiennes en valeurs mobilières le permettent.

Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme sont incluses dans la section « Gain (perte) latent(e) sur contrats de change à terme » des états de la situation financière et sont comptabilisées à titre de « Variation nette de l'appréciation (amortissement) latente des placements et des dérivés » au cours de la période applicable dans les états du résultat global.

Le gain ou la perte découlant de la différence entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et inclus dans le « Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés » des états du résultat global.

(h) Obligations

Les obligations sont évaluées en fonction des derniers cours de clôture obtenus auprès de courtiers indépendants reconnus.

(j) Placements dans des fonds d'investissement sous-jacents

Les placements dans les fonds d'investissement sous-jacents sont évalués à la VL de clôture par titre (« VLT ») des parts détenues, calculée par l'administrateur des fonds d'investissement sous-jacents à la date d'évaluation.

(k) Contrats à terme

Les contrats à terme standardisés sont évalués au profit ou à la perte qui serait réalisé à la clôture du contrat. La valeur de ces contrats fluctue et est mieux déterminée au prix de règlement établi chaque jour par la chambre de commerce ou de bourse à laquelle les contrats sont négociés.

(l) Évaluation des titres

Les titres des Fonds sont évalués à la valeur liquidative annuelle à chaque jour d'évaluation. Un jour d'évaluation est chaque jour ouvrable de chaque mois où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte ou, si ce jour n'est pas un jour où la TSX est ouverte, tout autre jour ouvrable de la semaine que le fiduciaire peut choisir ; et tous autres jours que le fiduciaire peut déterminer de temps à autre. La valeur liquidative par titre est déterminée en divisant la juste valeur totale de la valeur liquidative de la série par le nombre total de titres de cette série en circulation avant la prise d'effet des rachats ou des souscriptions de titres à cette date.

(m) Comptabilisation du revenu

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et l'appréciation ou la dépréciation non réalisée de la valeur des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements connexes.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

Instruments financiers (suite)

(n) Commissions de courtage

Les commissions de courtage sont passées en charges et sont incluses dans la section « Commissions de courtage » des états du résultat global. Les commissions de courtage comprennent les frais et les commissions versés aux agents, conseillers, courtiers et négociants. Les commissions de courtage intégrées dans le coût du portefeuille de placements au 31 mars 2024 sont indiquées dans les tableaux du portefeuille de placements.

(o) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme dont l'échéance est inférieure à 90 jours à compter de la date d'acquisition. Les placements à court terme sont comptabilisés au coût amorti plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

(p) Autres actifs et passifs

Les souscriptions à recevoir, les créances sur les placements achetés, les intérêts courus et les dividendes à recevoir sont comptabilisés au coût amorti. Les distributions à payer, les rachats à payer, les paiements à payer pour les placements achetés, les frais de gestion à payer et les charges à payer sont évalués au coût amorti. En raison de leur nature à court terme, la valeur comptable de ces actifs financiers et passifs financiers se rapproche de la juste valeur.

(q) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables par titre représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation par série au cours de la période.

(r) Évaluation en tant qu'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de leur fournir des services d'investissement;
- une entité qui s'engage auprès de ses investisseurs à ce que son objet commercial soit d'investir des fonds uniquement pour obtenir des rendements provenant de la plus-value du capital, d'un revenu de placement ou des deux; et
- une entité qui mesure et évalue le rendement de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur.

Le Gestionnaire a examiné les caractéristiques des Fonds et conclu qu'elles correspondaient à la définition d'une entité d'investissement, puisque les Fonds détiennent plus d'un placement, que les droits de propriété prennent la forme de titres semblables à des actions, auxquels une quote-part de l'actif net des Fonds est attribuée, que les Fonds comptent plus d'un investisseur et que les investisseurs ne sont pas des parties liées.

La conclusion sera réévaluée chaque année si l'un de ces critères ou caractéristiques change.

(s) Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application de ses conventions comptables et qu'elle fasse des estimations et des hypothèses à l'égard de l'avenir. Ces jugements, estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éventualités, ainsi que les montants déclarés des revenus et des dépenses de placement au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principaux jugements comptables et estimations effectués lors de l'établissement des états financiers comprennent l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la note 2 e) et à la note 3, le classement des actifs et des passifs financiers à la note 2 a) et la monnaie fonctionnelle indiquée à la note 2 g).

(a) Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif et des instruments dérivés de gré à gré

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des placements privés. Comme il est indiqué dans la note sur les *évaluations de la juste valeur*, le Gestionnaire utilise son jugement pour choisir une technique d'évaluation appropriée pour les instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs et qui peuvent être déterminés à l'aide de sources de tarification réputées (telles que des agences de tarification) ou de prix indicatifs des teneurs de marché. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer les positions à l'aide de modèles d'évaluation généralement reconnus comme étant la norme dans l'industrie. Les valeurs qui en résultent peuvent différer sensiblement des valeurs qui auraient été utilisées s'il existait un marché facilement disponible pour les investissements et les prix auxquels les investissements peuvent être vendus.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

Instruments financiers (suite)

(b) Monnaie fonctionnelle

Le Gestionnaire considère que la devise du principal environnement économique dans lequel les Fonds exercent leurs activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie avec laquelle les Fonds mesurent leur rendement et émettent et rachètent leurs titres rachetables.

Ces conclusions seront réévaluées chaque année si l'un de ces critères ou caractéristiques change.

(t) Montants comparatifs

Certains montants comparatifs de la période précédente ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de la période actuelle.

3. Informations à fournir sur la juste valeur

Les Fonds sont tenus de classer les instruments financiers évalués à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur. Les actifs financiers des Fonds évalués à la juste valeur ont été classés selon une hiérarchie de la juste valeur. Les Fonds ont établi une hiérarchie de la juste valeur qui hiérarchise les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. La hiérarchie accorde la priorité la plus élevée aux prix cotés non ajustés sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (mesure de niveau 1) et la priorité la plus faible aux données d'entrée non observables (mesures de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants.

Niveau 1 - Données qui reflètent les prix cotés non ajustés sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 - Données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement, y compris les données d'entrée sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 - Données non observables. Il y a peu ou pas d'activité sur le marché. Les données entrant dans la détermination de la juste valeur nécessitent un jugement ou une estimation importante de la direction.

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation d'entrées non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

La politique des Fonds est de comptabiliser les transferts entrants et sortants et entre les niveaux 1 et 2 en fonction de la valeur à la fin de la période de déclaration et pour les transferts entrants et sortants du niveau 3 en fonction de la valeur à la date du transfert.

Les détails de l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le risque de concentration et la classification hiérarchique de la juste valeur, sont disponibles dans les notes annexes propres au Fonds pour chaque Fonds.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

4. Titres rachetables

Les titres rachetables des Fonds sont classés comme passifs. Les titres n'ont pas de valeur nominale et donnent droit à des distributions, le cas échéant. Lors du rachat, un titre a droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds.

Les Fonds sont tenus de verser des distributions d'un montant au moins égal au montant nécessaire pour s'assurer qu'ils ne seront pas assujettis à l'impôt sur le revenu sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Les Fonds ne sont soumis à aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital à l'égard des souscriptions et des rachats de titres, à l'exception de ce qui est indiqué. Les variations pertinentes des titres rachetables sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables.

Les titres rachetables des Fonds sont offerts en vente de façon continue et peuvent être rachetés ou rachetés à n'importe quelle date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour où la TSX est ouverte à la négociation) à la valeur liquidative par titre d'une série donnée. La valeur liquidative par titre d'une série aux fins de souscription ou de rachat est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (c'est-à-dire la juste valeur totale des actifs attribuables à la série moins les passifs attribuables à la série) par le nombre total de titres de la série du Fonds en circulation à ce moment à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement aux fins du traitement des transactions avec les porteurs de parts. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative des Fonds.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, revenus, gains et pertes réalisés et non réalisés provenant d'opérations de placement sont répartis proportionnellement à chaque série en fonction de la valeur liquidative relative de chaque série.

Les titres rachetables émis et en circulation représentent le capital de chaque Fonds. Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de valeurs mobilières rachetables. À l'heure actuelle, les Fonds sont offerts sous forme de titres de la série des fonds communs de placement (séries FNB, A, AA, B, C, F, FF, FT6, I, L, O, O6, R, R2, T6, T8, T8B, FNP et Z) et des titres du FNB (série FNB). Chaque série de titres a des droits de vote, de liquidation et d'autres droits identiques et les mêmes modalités et conditions, diffèrent principalement en ce qui concerne les frais de service, à l'exception de la série FNB qui diffère également dans son mode de distribution.

Les titres de la série des fonds communs de placement peuvent être rachetés n'importe quel jour ouvrable, sous réserve du paiement des frais de rachat applicables, le cas échéant. Si la valeur des titres tombe en dessous d'un certain niveau, le Gestionnaire a le droit de racheter les titres. Les titres de la série FNB peuvent être rachetés n'importe quel jour de bourse. Les titres du FNB sont rachetés à un prix de rachat par titre égal à 96 % du cours de clôture des titres de la série FNB à la date d'entrée en vigueur du rachat.

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de titres dans chacun des titres de série FNB, titres de série FNP, titres de série A, titres de série AA, titres de série B, titres de série C, titres de série F, titres de série FF, titres de série FT6, titres de série L, titres de série O, titres de série O6, titres de série R, titres de série R2, titres de série T6, titres de série T8, titres de série T8B, titres de série Z et titres de série I qui sont rachetables au gré du porteur de parts.

Les titres de la série FNB sont les séries de titres négociés en bourse des Fonds. Les titres de la série FNB des Fonds sont émis et vendus de façon continue. Il n'y a pas de nombre maximal de titres de la série FNB qui peuvent être émis. Les titres de la série FNB sont inscrits à la Bourse CBOE Canada. Le symbole boursier des titres de la série FNB du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight est « SCGI » et le symbole boursier des titres de la série FNB du Fonds d'immobilier mondial Starlight est « SCGR ».

Les renseignements sur les opérations de titres rachetables figurent dans les notes annexes aux états financiers propres aux fonds de chacun des Fonds.

Le Gestionnaire détenait des placements dans les fonds suivants :

Fonds	au 30 septembre 2024	au 31 mars 2024
	Titres	Titres
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	42	44
Fonds d'immobilier mondial Starlight	37	39
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	–	1
Fonds de croissance mondiale Starlight	–	–
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	2	2,9
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	4	2,5

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

5. Frais de gestion

Les Fonds paient des frais de gestion au Gestionnaire pour certaines séries de titres. Les frais de gestion des autres séries de titres sont payés directement par les investisseurs. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion des Fonds, d'organisation de l'analyse des investissements, des recommandations et de la prise de décision d'investissement pour les Fonds, de l'organisation de la distribution des Fonds, de la commercialisation et de la promotion des Fonds et de la fourniture ou de l'organisation d'autres services pour les Fonds.

Les frais de gestion pour toutes les séries, sauf la série I, sont un taux annualisé basé sur la valeur liquidative de chaque série des fonds. Les frais de gestion des séries O et O6 étaient payés directement par ces porteurs de parts et non par les Fonds. Les frais de gestion de la série I sont négociés et payés directement par ces porteurs de parts et non par les Fonds.

Le Gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par les clients qui investissent des sommes importantes dans un fonds particulier en renonçant à une partie des frais de gestion qu'il aurait autrement le droit de recevoir du Fonds ou d'un porteur de parts et en ordonnant au Fonds de verser une distribution de frais de gestion correspondant au montant de cette renonciation. Toutes les distributions de frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des titres supplémentaires de la série concernée des Fonds.

Le Gestionnaire a droit à des frais de gestion annuels, hors taxes de vente, comme suit :

Frais de gestion annuels (%)

Fonds	FNB	A, AA, T8	T6	B, T8B	C	F, FF	FT6, FT8
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	0,90	1,90	1,90	s.o.	s.o.	0,90	0,90
Fonds d'immobilier mondial Starlight	0,90	1,90	1,90	s.o.	s.o.	0,90	0,90
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	s.o.	2,00	s.o.	2,50	s.o.	0,95	s.o.
Fonds de croissance mondiale Starlight	s.o.	2,00	s.o.	s.o.	s.o.	0,98	s.o.
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	s.o.	2,00	s.o.	s.o.	s.o.	0,95	s.o.
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	s.o.	2,00	s.o.	2,50	2,50	0,95	s.o.

Frais de gestion annuels (%)

Fonds	L	O	O6	I	R	R2	FNP
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	s.o.	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'immobilier mondial Starlight	s.o.	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	s.o.	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de croissance mondiale Starlight	s.o.	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	s.o.	-	-	-	2,50	2,50	0,65
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	2,50	-	-	-	s.o.	s.o.	0,65

6. Frais d'administration et dépenses d'exploitation

Le Gestionnaire paie les honoraires d'exploitation du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight et du Fonds d'immobilier mondial Starlight, autres que les coûts du fonds (tels que définis ci-dessous) (les « honoraires d'exploitation »), en échange du paiement par le Fonds de frais d'administration (les « frais d'administration ») au Gestionnaire à l'égard de chaque série du fonds. Le Fonds d'infrastructures mondiales Starlight et le Fonds d'immobilier mondial Starlight versent au Gestionnaire des frais d'administration à taux fixe. Les frais d'administration payés au Gestionnaire par un Fonds à l'égard d'une série peuvent, au cours d'une période donnée, être inférieurs ou supérieurs aux honoraires d'exploitation que le Gestionnaire engage pour la série. Les charges d'exploitation comprennent, sans s'y limiter, les honoraires d'audit, les frais de comptabilité des Fonds, les coûts liés à l'agent des transferts et à la tenue de registres, les droits de garde, les frais d'administration et les services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, les coûts d'impression et de diffusion des prospectus, des notices annuelles et des documents d'information continue, les honoraires juridiques, les frais bancaires, les frais de communication avec les investisseurs et les frais de dépôt réglementaire. Le Gestionnaire n'est pas tenu de payer d'autres charges, coûts ou frais, y compris ceux découlant de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires relatives aux charges, coûts et frais susmentionnés.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

6. Frais d'administration et charges d'exploitation (suite)

Les « coûts du Fonds », qui sont payés par les Fonds, se composent d'honoraires, de coûts associés aux impôts, aux emprunts et aux intérêts, aux assemblées des porteurs de parts, au comité d'examen indépendant des Fonds ou à d'autres comités consultatifs, à la production des fiches de renseignements sur les Fonds et des aperçus du FNB, ainsi qu'à la mise en conformité avec les exigences des autorités gouvernementales et des autorités de réglementation qui ont été imposées après le 21 septembre 2018, tout nouveau type de coûts, de charges ou d'honoraires qui n'étaient pas à payer avant le 21 septembre 2018, y compris ceux découlant de nouvelles exigences des autorités gouvernementales et des autorités de réglementation portant sur les charges d'exploitation ou les coûts de services externes qui n'étaient généralement pas facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 21 septembre 2018.

Le Gestionnaire peut absorber une partie des frais d'administration ou de certaines charges précises liées à un Fonds ou à une série de Fonds. La décision d'absorber ces charges est examinée périodiquement; cette décision revient au Gestionnaire, qui n'a pas à en aviser les porteurs de parts. Les montants assumés sont présentés, le cas échéant, à l'état du résultat global.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative d'une série; pour chaque Fonds, ils sont calculés et payés de la même manière que les frais de gestion. Le taux des frais d'administration annuels pour chaque série est indiqué ci-dessous :

Série	Taux annuel fixe des frais d'administration
Série FNB	0,20 %
Série A	0,20 %
Série T6	0,20 %
Série F	0,20 %
Série FT6	0,20 %
Série O ¹	0,15 %
Série O6 ¹	0,15 %
Série I	—

¹ Les séries O et O6 ont été résiliées le 27 août 2024.

Pour la période se terminant le 30 septembre 2024, les honoraires payés ou à payer à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour l'audit des états financiers des Fonds étaient de 135 \$ (période se terminant le 30 septembre 2024 - 128 \$). Les honoraires pour d'autres services se sont élevés à 60 \$ (période se terminant le 30 septembre 2024 - 42 \$).

Honoraires en fonction du rendement

Aux termes de la convention de gestion des placements, le Gestionnaire de portefeuille de la liste de fonds ci-dessous a le droit de recevoir des honoraires en fonction du rendement (plus les taxes applicables) de chaque série (sauf la série I) de titres du Fonds égale à 10 % de l'excédent du taux de rendement de la série du Fonds sur le rendement de l'indice de référence établi de chaque Fonds depuis le dernier versement des honoraires en fonction du rendement, multiplié par la moyenne de la valeur liquidative des séries du Fonds au cours de l'année civile. Aucun honoraire en fonction du rendement n'est payé lorsque le rendement de la valeur liquidative par titre d'une série de titres est négatif (sans tenir compte des distributions ou des honoraires en fonction du rendement à payer) au cours de l'année civile. Il n'y a pas de dédoublement des honoraires si un Fonds investit dans des fonds de placement sous-jacents gérés par le Gestionnaire. Les honoraires en fonction du rendement (le cas échéant), y compris la TVH, sont présentés dans les états du résultat global.

Les indices de référence établis par les Fonds sont présentés dans le tableau suivant. Pour tous les Fonds, les honoraires en fonction du rendement sont limités à un maximum de 0,30 % (plus les taxes applicables) de la valeur liquidative moyenne des séries des Fonds au cours de l'année civile. Ces honoraires sont comptabilisés mensuellement, le cas échéant, et payés annuellement.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

6. Frais d'administration et charges d'exploitation (suite)

Fonds	Benchmark de la commission de performance
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	(i) 80 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Canada; plus (ii) 20 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® US Large Cap.
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	(i) 50 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Canada; plus (ii) 50 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® US Large Cap.
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	(i) 15 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Canada; plus (ii) 15 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® US Large Cap; plus (iii) 40 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Canada Liquid Bond; plus (iv) 30 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Developed Markets Large-Mid Cap.
Fonds de croissance mondiale Starlight	Indice Morningstar® Developed Markets Large-Mid Cap.

7. Rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, en plus de payer le coût des services de courtage à l'égard des opérations sur titres, couvrir également le coût des biens et services de recherche en placement et des biens et services d'exécution d'ordres fournis au Gestionnaire de placements.

La valeur de ces services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers pour la période close le 30 septembre 2024 et le 31 mars 2024 est la suivante :

Fonds	Rabais de courtage sur titres gérés	
	30 septembre 2024	30 septembre 2024
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	2	4
Fonds d'immobilier mondial Starlight	2	3
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	–	2
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	–	–
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	–	–
Fonds de croissance mondiale Starlight	–	–

8. Engagements

Le détail des engagements de chaque Fonds est disponible dans les Notes annexes propres au Fonds.

9. Fiscalité

Fiducies

Les fiducies sont admissibles à titre de fiducies de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net aux fins de l'impôt et des gains en capital nets réalisés par les fiducies au cours d'une année d'imposition doit être distribuée aux porteurs de titres de manière à ce qu'aucun impôt sur le revenu ne soit payable par les fiducies. Étant donné que les fiducies n'enregistrent pas de charge d'impôt sur le résultat, les actifs d'impôt différé associés aux avantages fiscaux des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital ne seront pas comptabilisés dans les états de la situation financière.

Les retenues d'impôt imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital sont comptabilisés comme un poste de charge distinct dans les états du résultat global.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

9. Fiscalité (suite)

Les pertes en capital réalisées par la fiducie peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à vingt ans et appliquées aux gains en capital imposables nets et aux revenus nets des années futures.

Au 31 décembre 2023, les Fonds comptabilisaient les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital suivantes aux fins de l'impôt sur le revenu, selon le cas :

Fonds	Pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	Pertes autres qu'en capital qui expirent dans :											
			2029	2030	2031	2032	2033	2034	2036	2038	2039	2040	2041	2042
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	36 593\$	1 865 \$	200\$	-\$	-\$	360\$	380\$	-\$	150\$	-\$	370\$	-\$	405\$	-\$
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de croissance mondiale Starlight	2,927	2 127	-	-	-	240	-	-	-	614	-	-	-	1 272
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	1 356	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'immobilier mondial Starlight	10 127	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

La Société

La Société est admissible à titre de société de placement à capital variable en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La Société calcule son bénéfice net et ses gains ou pertes nets réalisés aux fins de l'impôt sur le résultat comme une seule entité. La Société est assujettie à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi sur le montant des dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables au cours de l'année. Cet impôt est remboursable à la Société lors du versement de dividendes imposables à ses porteurs de titres au taux de 1,00 \$ d'impôt pour chaque tranche de 2,61 \$ de dividende versé. Les intérêts et les dividendes étrangers reçus sont imposés aux taux normaux des sociétés, sous réserve des déductions permises pour les dépenses de la Société et des crédits ou déductions applicables de l'impôt étranger payé.

L'impôt sur le résultat (le cas échéant) est attribué à chaque catégorie d'actions spéciales de la Société, le cas échéant, sur une base raisonnable.

Les pertes en capital réalisées par la Société peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à vingt ans et appliquées aux gains en capital imposables nets et aux revenus nets des années futures.

Au 31 décembre 2023, la Société disposait de pertes fiscales telles que présentées ci-dessous :

Fonds	Pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	Pertes autres qu'en capital qui expirent dans :											
			2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	-\$	28 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28 \$

10. Gestion du risque de capital

Les titres émis et en circulation sont considérés comme le capital des Fonds. Le Gestionnaire gère le capital des fonds conformément aux objectifs de placement des Fonds. Les Fonds n'ont pas d'exigences de capital spécifiques imposées de l'extérieur sur la souscription de titres, autres que certaines exigences minimales de souscription.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

11. Gestion des risques financiers

Les activités des Fonds les exposent à divers types de risques associés à leurs stratégies d'investissement, aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels ils investissent. Les risques comprennent le risque de marché (y compris les autres risques de prix, de change et de taux d'intérêt), le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de concentration. Le Gestionnaire a établi et maintient une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement des Fonds et surveille le respect des objectifs et des lignes directrices de placement énoncés par les Fonds. Ces risques et les pratiques de gestion des risques connexes employées par les Fonds sont décrits ci-dessous:

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements des Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement des Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autres risques liés aux prix

Les autres risques de cours sont le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un titre, à son émetteur ou à l'ensemble des facteurs affectant un marché ou un segment de marché. Les Placements des Fonds sont soumis aux fluctuations des marchés et aux risques inhérents aux marchés financiers. Le risque maximal résultant des instruments financiers détenus par les Fonds est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Le Gestionnaire atténue ce risque en sélectionnant soigneusement les titres dans des limites spécifiées, et les autres risques de cours des Fonds sont gérés par la diversification des Placements des Fonds. Le Gestionnaire surveille quotidiennement les positions globales des Fonds sur le marché.

(c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers libellés dans des devises, autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds, fluctue en raison des variations des taux de change. Les actions sur les marchés étrangers sont exposées au risque de change, car les prix libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds pour déterminer la juste valeur.

Les Fonds détiennent des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Ils sont donc exposés au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctue en raison des variations des taux de change.

Conformément à la politique des fonds, le Gestionnaire surveille les positions de change dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque les Fonds investissent dans des instruments financiers portant intérêt. Les Fonds sont exposés au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des niveaux de taux d'intérêt du marché.

La majorité des actifs et des passifs financiers des Fonds ne portent pas intérêt au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. L'excédent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est investi dans des dépôts à un jour. Par conséquent, les Fonds (à l'exception du Fonds équilibré mondial Starlight) ne sont pas soumis à un risque de taux d'intérêt important en raison des fluctuations du niveau des taux d'intérêt du marché. Le Gestionnaire surveille l'évolution des taux d'intérêt et leur incidence sur les Fonds.

(e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie d'un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a contracté avec les Fonds. Toutes les transactions sur les titres cotés sont réglées ou payées à la livraison par des courtiers agréés. Le risque de crédit lié aux créances associées est considéré comme limité, car la livraison des titres vendus n'est effectuée qu'une fois que le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué lors d'un achat une fois que les titres ont été reçus par le courtier. L'échange échouera si l'une ou l'autre des parties ne respecte pas ses obligations.

Les Fonds sont exposés au risque de crédit auprès de RBC, le dépositaire des Fonds, et répondent à toutes les exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour agir à titre de dépositaire.

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, les Fonds n'avaient pas d'Placements importants dans des instruments de dette et/ou des dérivés ; Par conséquent, le risque de crédit est considéré comme minime.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

11. Gestion des risques financiers (suite)

(f) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds ne soient pas en mesure de générer des ressources de trésorerie suffisantes pour régler intégralement leurs obligations à leur échéance ou qu'ils ne puissent le faire qu'à des conditions sensiblement désavantageuses. Les demandes de rachat de parts constituent le principal risque de liquidité pour les Fonds. Les Fonds investissent la majorité de leurs actifs dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et dont il est facile de disposer.

Les Fonds investissent principalement dans des titres négociables et d'autres instruments financiers qui, dans des conditions normales de marché, sont facilement convertibles en espèces. De plus, la politique des Fonds est de maintenir suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux besoins d'exploitation normaux et aux demandes de rachat prévues. Cependant, rien ne garantit qu'il y aura en tout temps un marché de négociation actif pour les placements, ou que les prix auxquels les titres se négocient reflètent fidèlement leurs valeurs. Le faible trading d'un titre pourrait rendre difficile la liquidation rapide des avoirs.

Les Fonds sont exposés à des rachats quotidiens en espèces de leurs titres, mais ils maintiennent des positions liquides et suffisantes en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité adéquate. Le tableau du portefeuille d'investissement de chaque Fonds identifie les titres pour lesquels une cotation sur le marché n'a pas pu être obtenue et qui peuvent être illiquides.

Les crédettes et charges à payer des Fonds sont généralement exigibles dans les 90 jours. Le Gestionnaire surveille quotidiennement la position de liquidité des Fonds.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Le Gestionnaire sélectionne les placements en fonction de l'objectif de placement de chaque fonds et, dans certains cas, les fonds peuvent être exposés au risque d'être investis, sur une base concentrée, dans un titre particulier d'une catégorie d'actifs. Un résumé du risque de concentration des fonds par secteur d'activité se trouve dans le tableau du portefeuille de placement des fonds et par zone géographique dans les notes annexes propres aux fonds pour chaque fonds.

12. Participation dans des entités structurées non consolidées

Les participations dans les entités structurées non consolidées des Fonds figurent dans les notes propres aux états financiers.

13. Parties liées

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement des Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds (autre que les séries O, O6 et I) à la fin de chaque jour ouvrable et sont assujettis aux taxes d'application, y compris la TVH, la TPS et la TVQ. Les frais de gestion sont accumulés quotidiennement et payés mensuellement.

Les investisseurs dans les titres de série O et de série O6 se voyaient facturer des frais de gestion directement et non par les Fonds. Les investisseurs dans les titres de série I doivent payer des frais de gestion directement négociés entre l'investisseur et le Gestionnaire.

(b) Commission de rendement

Le Gestionnaire a le droit de recevoir une commission de rendement pour chaque série de titres de la Catégorie de croissance de dividendes Starlight, du Fonds d'actions nord-américaines Starlight, du Fonds équilibré mondial Starlight et du Fonds mondial de croissance Starlight. La commission de rendement est basée sur le rendement d'une série (à l'exception de la série I) de titres d'un Fonds depuis la dernière fois qu'une commission de rendement a été payée pour cette série jusqu'à la fin de l'année civile suivante à laquelle une commission de rendement est payable. Les commissions de rendement sont accumulées quotidiennement et payées annuellement.

(c) Frais d'administration

Le Gestionnaire perçoit des honoraires d'administration en contrepartie du paiement de certaines charges d'exploitation du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight et du Fonds d'immobilier mondial Starlight. Les honoraires d'administration sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds (autre que la série I) à la fin de chaque jour ouvrable et sont assujettis aux taxes d'application, y compris la TVH, la TPS et la TVQ. Les frais d'administration fixes sont accumulés quotidiennement et payés mensuellement.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes annexes (non auditées)

30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

13. Parties liées (suite)

Les investisseurs en titres de série I doivent payer des frais d'administration fixes directement négociés entre l'investisseur et le Gestionnaire.

(d) Frais d'exploitation

Le Gestionnaire fournit des services d'exploitation et d'administration pour chaque Fonds Stone. Le Gestionnaire reçoit des frais d'exploitation de chaque fonds Stone pour couvrir les dépenses des Fonds de tiers et les frais d'administration des fonds du Gestionnaire. Les frais sont accumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais d'exploitation comprennent, sans toutefois s'y limiter, les frais juridiques et d'audit, les frais d'agent de transfert, les frais de dépositaire, les frais de dépôt, les frais administratifs facturés par le Gestionnaire et le comité d'examen indépendant des Fonds. Les frais d'exploitation engagés par les Fonds sont répartis entre les séries sur une base raisonnable, déterminée par le Gestionnaire.

À sa seule discrétion, le Gestionnaire peut renoncer aux dépenses autrement payables par les Fonds ou les absorber. Le montant des renoncations et des absorptions peut fluctuer de temps à autre et peut être résilié à tout moment.

(e) Charges absorbées par le Gestionnaire

Les charges auxquelles le Gestionnaire a renoncé sont incluses dans la section « Charges ayant fait l'objet d'une renonciation/absorbées par le Gestionnaire » dans les états du résultat global.

(f) Opérations sur titres avec des parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités liées au Gestionnaire investissent dans les titres des Fonds de temps à autre dans le cours normal des affaires au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Les détails des investissements effectués par le Gestionnaire sont présentés à la note 4.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

GESTIONNAIRE

STARLIGHT INVESTMENTS CAPITAL LP
3280, rue Bloor Ouest, bureau 1400
Centre Tower
Toronto (Ontario) M8X 2X3

AUDITEUR

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8, rue Adelaide Ouest, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

DÉPOSITAIRE et AGENT DE TRANSFERT

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155, rue Wellington Ouest,
Toronto (Ontario) M5V 3L3

TENANCIER DES SÉRIES FNB et FNP et AGENT DE TRANSFERT

Société Trust TSX
100, rue Adelaide Ouest, bureau 301
Toronto (Ontario) M5H 4H1

CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITÉ D'AUDIT et ÉQUIPE DE DIRECTION

DANIEL DRIMMER

Président du conseil d'administration et président du comité d'audit

LEONARD DRIMMER

Administrateur

NEIL FISCHLER

Administrateur

DENNIS MITCHELL

Administrateur, membre du comité d'audit, chef de la direction et chef des placements

GRAEME LLEWELLYN

Administrateur, membre du comité d'audit, directeur financier et directeur de l'exploitation

ÉQUIPE DE GESTION DES PLACEMENTS

DENNIS MITCHELL

Directeur général et chef des placements

MICHAEL GIORDANO

Gestionnaire de portefeuille principal

SEAN TASCATAN

Gestionnaire de portefeuille principal

HISHAM YAKUB

Gestionnaire de portefeuille principal